

# Les femmes à Mayotte

## Une situation souvent précaire, mais des progrès en matière de formation et d'emploi

Insee Dossier Mayotte

n° 3

Juillet 2022



**Coordination**

Sébastien Merceron

**Directeur de la publication**

Loup Wolff

**Rédaction en chef**

Ravi Baktavatsalou

**Auteurs**

Marylise Dehon

Claire Grangé

Sébastien Merceron

Pierre Thibault

**Contributeurs****Insee**

Bertrand Aumand

Éric Huet

Noémie Letailleur

Jamel Mekkaoui

Isabelle Rivière

Sébastien Seguin

**DRDFE**

Taslima Soulimana

**Contact Presse**

Tél. 06 92 44 83 58

**Mise en page**

Luminess SAS

**Image de couverture**

© By M. Ibrahim Photographie

ISSN : en cours (version imprimée)

ISSN : en cours (version en ligne)

© Insee 2022

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

# Avant-propos

L'objectif 5 de développement durable des Nations unies consiste à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». L'atteinte de cet objectif passe notamment par la lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes, l'accès des femmes à des fonctions de direction et de décision et l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs. Cela suppose la mise en œuvre d'une politique en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, qui doit leur permettre de bénéficier des mêmes conditions pour accéder de manière équivalente à l'école, au marché de l'emploi, aux responsabilités politiques, etc.

À Mayotte, cette politique d'égalité entre les femmes et les hommes s'applique dans un contexte présentant de multiples spécificités socio-culturelles. Ainsi, la société mahoraise traditionnelle se caractérise-t-elle par une organisation originale, dite matrilocale ou matrilineaire (et non matriarcale). La tradition veut notamment que l'époux vienne habiter dans la famille de l'épouse, et c'est elle qui hérite de l'habitation familiale. Les femmes occupent de fait un rôle important dans le foyer et assument de lourdes charges domestiques et familiales, souvent à un très jeune âge.

Le progrès scolaire des filles sur le territoire ne s'est pas directement traduit par une promotion sociale des femmes. À Mayotte, les inégalités entre femmes et hommes persistent dans de nombreux domaines, comme les sphères familiale et conjugale, la vie publique et politique, la santé, leur représentation dans les médias, le sport ou la culture.

Produire et diffuser des données sexuées, c'est permettre de mieux éclairer et comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes pour mieux les réduire. L'Insee et la Préfecture de Mayotte représentée par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de Mayotte se sont donc associés, dans l'objectif de dresser un panorama de la situation économique et sociale des femmes à Mayotte, en comparaison avec celle des femmes vivant dans l'Hexagone et à celle des hommes vivant à Mayotte. Ce *Dossier* doit permettre de mesurer les avancées vers l'égalité réelle et le chemin qui reste à parcourir.

**Thierry SUQUET**  
Préfet de Mayotte

**Loup WOLFF**  
Directeur interrégional  
de l'Insee La Réunion-Mayotte

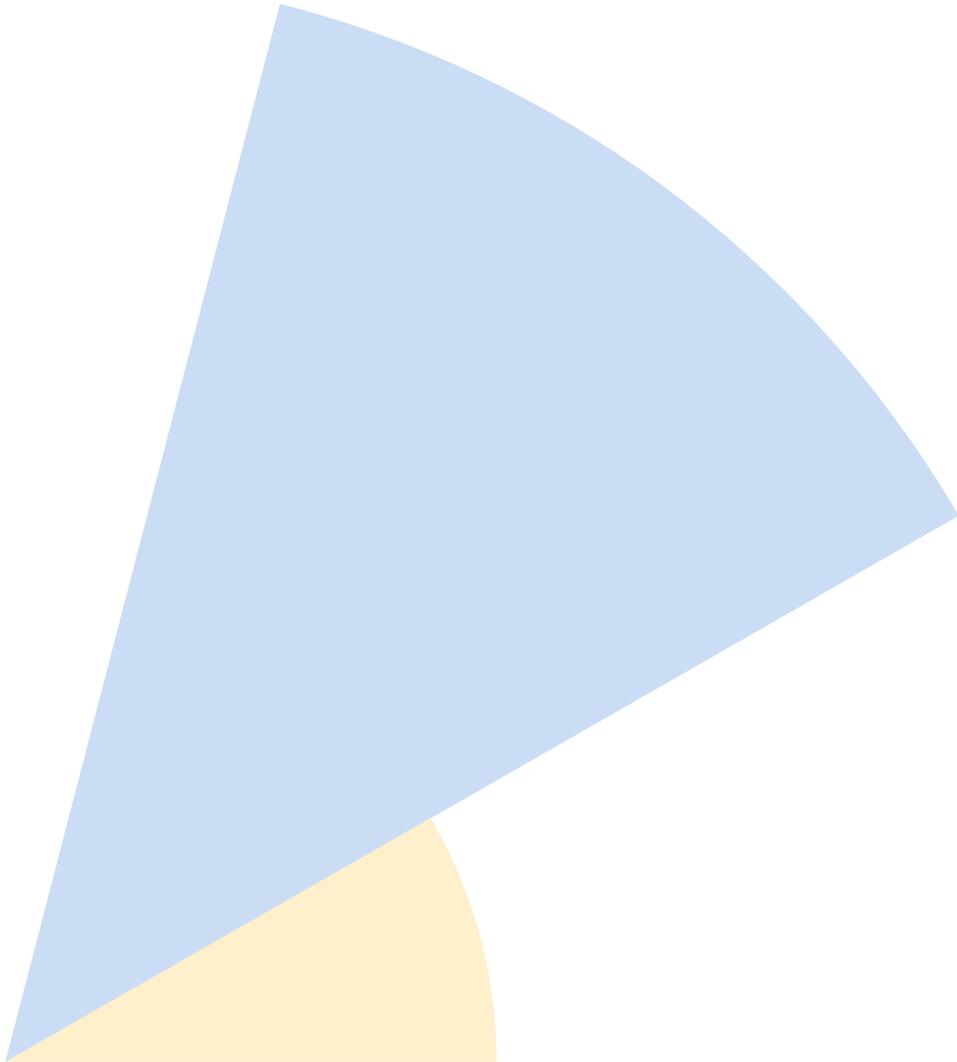


# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse</b>	<b>7</b>
<b>Les femmes à Mayotte : une situation souvent précaire, mais des progrès en matière de formation et d'emploi</b>	<b>8</b>
Un grand nombre de mères isolées, aux conditions de vie précaires	8
Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes nées à Mayotte	8
L'emploi des femmes progresse mais reste en retrait, en particulier pour les postes à responsabilités	9
Une santé fragile et de nombreuses maternités	9
Les femmes souvent victimes de violences	9
Les loisirs des femmes : télévision, lectures religieuses, danses et chants traditionnels	10
<i>Définitions</i>	10
<b>Population et familles</b>	<b>11</b>
<b>Un quart des femmes de 20 à 54 ans sont des mères isolées, en grande précarité</b>	<b>12</b>
Les femmes sont plus nombreuses parmi les natifs de l'étranger	12
Les jeunes natifs de Mayotte partent davantage que les jeunes natives	12
La vie de couple démarre tôt pour les femmes, mais se finit tôt	13
8 ans d'écart d'âge dans les couples	13
Un tiers de couples mixtes, formés le plus souvent d'un homme né à Mayotte et d'une femme née à l'étranger	14
Entre 20 et 54 ans, 23 % des femmes sont des mères isolées avec enfant(s)	14
Trois fois plus de familles nombreuses à Mayotte	14
Les femmes s'occupent des enfants	15
<i>Définitions, Pour en savoir plus</i>	16
<b>Scolarisation et diplôme</b>	<b>17</b>
<b>Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes</b>	<b>18</b>
Les écarts de scolarisation entre femmes et hommes se réduisent au fil des générations	18
Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes	18
De grandes difficultés qui perdurent face à l'écrit en langue française	19
Une sortie précoce du système scolaire, accentuée chez les garçons	20
Les jeunes filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons	20
Les femmes sont nettement majoritaires parmi les étudiants du supérieur	21
Des études plus longues pour les jeunes de Mayotte qui vivent ailleurs en France	21
<i>Définitions, Sources, Pour en savoir plus</i>	21
<b>Emploi</b>	<b>23</b>
<b>Malgré des progrès, une insertion encore faible dans l'emploi et peu de postes à responsabilités</b>	<b>24</b>
L'insertion des femmes dans l'emploi reste faible, mais progresse	24
Quatre femmes sur dix souhaiteraient travailler	25
À niveau de diplôme égal, les femmes accèdent moins à l'emploi que les hommes	25
La moitié des emplois féminins dans la fonction publique	26
Des métiers moins diversifiés mais de plus en plus de femmes cadres	26
Près d'une entreprise individuelle sur deux créée par une femme	26
Les femmes sont quasiment absentes des hautes responsabilités en politique	27
<i>Définitions, Sources, Pour en savoir plus</i>	28

<b>Santé</b>	<b>29</b>
<b>Une faible espérance de vie et de nombreuses maternités</b>	<b>30</b>
Les femmes plus souvent en mauvaise santé	30
Un faible recours aux soins et aux dépistages	31
Un manque d'activité physique et une alimentation peu diversifiée	31
La fécondité des habitantes de Mayotte est la plus élevée de France	32
Moins de contraception et davantage d'interruptions volontaires de grossesse qu'ailleurs en France	33
<i>Définitions, Sources, Pour en savoir plus</i>	33
<b>Violences et insécurité</b>	<b>35</b>
<b>Les femmes bien plus souvent victimes de violences que dans l'Hexagone</b>	<b>36</b>
9 % des femmes victimes de violences à Mayotte	36
Plus de vols que dans l'Hexagone mais moins d'insultes ou de discrimination	37
Les deux tiers des femmes se sentent en insécurité à Mayotte	37
Des villages peu sûrs et une action de la police jugée insuffisante	38
La délinquance, principale préoccupation des habitantes de Mayotte	38
<i>Définitions, Sources, Pour en savoir plus</i>	39
<b>Loisirs et culture</b>	<b>41</b>
<b>Télévision, danses et chants traditionnels, lectures religieuses : une place importante dans le temps libre des femmes</b>	<b>42</b>
Durant leur temps libre, les femmes sortent moins souvent que les hommes	42
La religion occupe une place importante, encore plus pour les femmes	42
Femmes et hommes lisent autant, mais des genres littéraires différents	43
Le debaa et le m'biwi quasi exclusivement féminins, le shigoma se féminise chez les jeunes	43
Les femmes regardent davantage la télévision que les hommes mais écoutent moins la radio	43
Les femmes utilisent moins internet et les réseaux sociaux	44
Cuisine et couture pour les femmes, jeux de cartes ou de société, bricolage et jardinage pour les hommes	44
<i>Sources, Pour en savoir plus</i>	45

# Synthèse



# Les femmes à Mayotte : une situation souvent précaire, mais des progrès en matière de formation et d'emploi

À Mayotte, les mères isolées sont nombreuses, et plus de neuf sur dix d'entre elles vivent dans une grande précarité.

Les jeunes femmes nées à Mayotte rattrapent leur retard en matière de scolarisation : leur niveau de formation est plus élevé que celui de leurs aînées, et elles sont désormais plus diplômées que les jeunes hommes natifs. Mais ce n'est pas le cas des jeunes femmes nées à l'étranger, encore peu diplômées. Malgré des progrès notables, les femmes accèdent encore peu à l'emploi : en 2019, seules 27 % de celles de 15 à 64 ans en ont un. Ce taux d'emploi est deux fois plus faible que celui des femmes vivant dans l'Hexagone, et 1,5 fois plus faible que celui des hommes résidant à Mayotte. Avec 4,6 enfants par femme en 2019, la fécondité à Mayotte est la plus élevée de France. La santé des femmes est fragile, avec un faible accès aux soins et très peu d'activité physique régulière.

Les violences qu'elles subissent sont presque deux fois plus fréquentes que dans l'Hexagone, et les deux tiers des habitantes éprouvent un sentiment d'insécurité à leur domicile ou dans leur village.

La danse et le chant, au travers du debaa ou du m'biwi, occupent une place importante dans les activités culturelles des femmes vivant à Mayotte.

La population de Mayotte augmente rapidement. Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes du fait des migrations : en 2017, 134 000 femmes habitent à Mayotte, soit 12 000 de plus que les hommes. C'est plus particulièrement le cas entre 20 et 40 ans. D'une part, à ces âges, davantage de femmes nées à l'étranger que d'hommes dans ce cas sont arrivées à Mayotte. D'autre part, parmi les personnes ayant quitté le territoire pour vivre ailleurs en France, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Ainsi, en 2017, entre 20 et 30 ans, 58 % des hommes natifs de Mayotte vivent en France métropolitaine ou à La Réunion, contre 52 % des natives du territoire.

## Un grand nombre de mères isolées, aux conditions de vie précaires

La vie de couple démarre tôt pour les femmes à Mayotte. Elles s'unissent avec des hommes en moyenne de 8 ans plus âgés. Entre 20 et 24 ans, 40 % des femmes vivent en couple, soit près de deux fois plus que dans l'Hexagone. Mais les séparations interviennent assez rapidement et dès 35 ans, les femmes sont de moins en moins souvent en couple. À 55 ans, à peine plus de la moitié d'entre elles vivent encore en couple.

Du fait de ces séparations et de la forte fécondité, 23 % des femmes âgées de 20 à 54 ans vivent seules avec leur(s) enfant(s), une part deux fois plus élevée que dans

l'Hexagone. Ces mères isolées sont pour la plupart confrontées à une grande précarité, puisque la quasi-totalité d'entre elles vivent sous le **seuil de pauvreté national** et dans des conditions d'habitat difficiles.

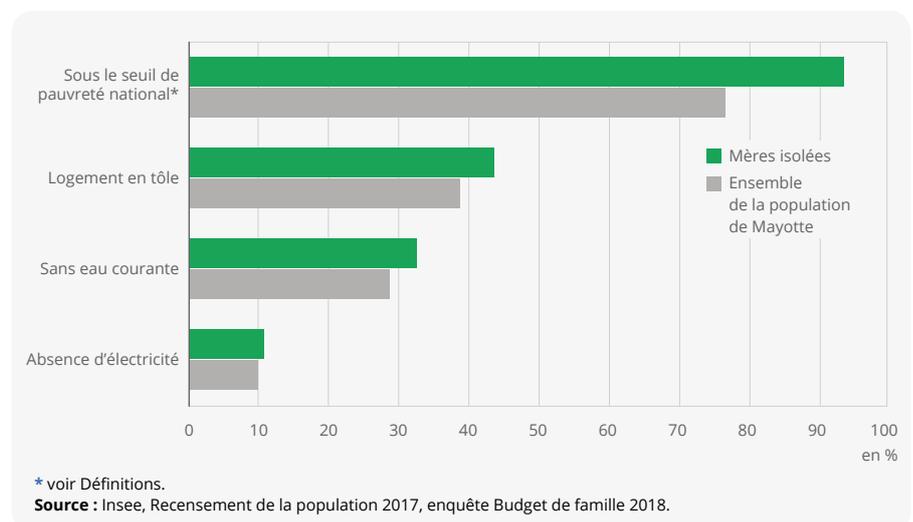
### ► figure 1

Du fait d'une fécondité élevée, la moitié des familles de Mayotte ont au moins trois enfants mineurs. Ces familles nombreuses sont trois fois plus fréquentes que dans l'Hexagone. L'entraide joue un rôle essentiel pour la garde des jeunes enfants, dans un contexte où les places en crèches sont rares.

## Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes nées à Mayotte

À Mayotte, l'accès généralisé à la scolarisation est relativement récent, et a été plus tardif pour les femmes : parmi les habitant-es de Mayotte de plus de 50 ans, six femmes sur dix n'ont jamais été à l'école, contre quatre hommes sur dix. Mais le niveau de formation des jeunes femmes nées à Mayotte est à présent bien supérieur à celui de leurs aînées. Il est aussi supérieur à celui des jeunes hommes natifs de Mayotte : parmi les jeunes femmes de

### ► 1. Conditions de vie des mères isolées à Mayotte



20 à 29 ans nées sur le territoire, sept sur dix ont un diplôme qualifiant, contre six sur dix des jeunes hommes. Le niveau de formation des femmes nées à l'étranger est nettement moindre : seules deux jeunes femmes de 20 à 29 ans sur dix ont un diplôme qualifiant, tandis que trois sur dix n'ont jamais été scolarisées.

Les filles ont de meilleurs résultats à l'école que les garçons : leur taux de réussite au baccalauréat est notamment plus élevé. Elles sont aussi plus nombreuses au centre universitaire de Mayotte et à bénéficier du Passeport mobilité-études pour partir étudier ailleurs en France.

Malgré l'élévation du niveau de diplôme, plus de sept jeunes sur dix ont des difficultés face à l'écrit en langue française. Les sorties du système scolaire sont en effet précoces : deux jeunes de 16 ans sur dix ne sont plus scolarisés. Les décrochages scolaires sont un peu moins fréquents pour les filles nées à Mayotte que pour les garçons nés à Mayotte, mais beaucoup moins que pour les jeunes nées à l'étranger. Au final, 44 % des jeunes femmes de 15 à 29 ans habitant Mayotte ne sont ni en emploi ni en formation, soit 10 points de plus que parmi les jeunes hommes.

### L'emploi des femmes progresse mais reste en retrait, en particulier pour les postes à responsabilités

L'emploi féminin est encore rare à Mayotte : en 2019, seules 27 % des femmes en âge de travailler résidant à Mayotte disposent d'un emploi ► **figure 2**. Même si ce **taux d'emploi** progresse depuis 2009 (+ 5 points), il reste plus de deux fois plus faible que celui des femmes vivant dans l'Hexagone. Les hommes habitant Mayotte sont plus souvent en emploi (43 %), mais leur taux d'emploi stagne. La crise sanitaire de la Covid-19 a engendré des pertes d'emploi en 2020, en particulier pour les femmes, partiellement compensées par un rebond en 2021.

La faible insertion dans l'emploi des femmes à Mayotte s'explique notamment par leur faible niveau de formation et une offre locale limitée d'emplois non qualifiés. La problématique de la garde des enfants est également un frein à l'obtention d'un emploi, dans un contexte de forte fécondité. Quatre femmes sur dix de 15 à 64 ans n'ont pas d'emploi, mais souhaiteraient travailler. Elles sont aussi plus souvent concernées par le sous-emploi : 10 % des femmes travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage, contre 4 % des hommes.

L'obtention d'un diplôme permet d'accéder plus facilement à l'emploi, à Mayotte comme ailleurs. Mais à Mayotte, c'est

moins le cas pour les femmes que pour les hommes : à diplôme égal, une femme est nettement moins souvent en emploi qu'un homme.

Les femmes exercent aussi des métiers moins diversifiés. La moitié des emplois féminins se concentrent en effet dans seulement six familles professionnelles, contre neuf pour les hommes. Dans l'Hexagone, l'éventail des emplois occupés, par les hommes comme par les femmes, est deux fois plus large. Un emploi féminin sur deux est exercé dans la fonction publique à Mayotte.

De plus, les femmes restent nettement minoritaires dans les fonctions de cadres, même si elles y accèdent plus souvent qu'auparavant. Près d'une entreprise individuelle sur deux est toutefois créée par une femme à Mayotte, ce qui témoigne de leur forte participation aux activités non salariées.

Par ailleurs, la représentation des femmes en politique est inexistante à la tête des exécutifs locaux en début 2022 : tous les maires de Mayotte sont des hommes. Une femme est députée parmi les quatre représentants de Mayotte au Parlement.

### Une santé fragile et de nombreuses maternités

L'espérance de vie à la naissance des femmes vivant à Mayotte s'élève à 76 ans, soit seulement un an de plus que celle des hommes vivant à Mayotte, mais elle est inférieure de 9 ans à celle des femmes dans l'Hexagone. À âge donné, les habitantes de Mayotte ont une mortalité plus élevée et se déclarent plus souvent en mauvaise santé. Elles souffrent davantage de limitations fonctionnelles et de maladies chroniques. Notamment, plus d'un tiers d'entre elles sont en situation

d'obésité ► **figure 3**, ce qui les prédispose aux limitations physiques et à d'autres maladies chroniques.

Les femmes habitant Mayotte recourent nettement moins à des soins médicaux que celles résidant dans l'Hexagone : le dépistage et le soin de leurs maladies chroniques en pâtissent. La moitié des habitantes de Mayotte n'ont jamais consulté de spécialiste. Près de la moitié des femmes ont dû renoncer à se soigner, pour des raisons financières - la couverture santé est très incomplète à Mayotte - ou par manque d'offre médicale.

Pratiquer une activité physique régulière et avoir une alimentation équilibrée sont deux facteurs favorables à une bonne santé, mais seules 12 % des femmes font du sport chaque semaine à Mayotte et seules 3 % consomment au moins cinq portions de fruits et légumes par jour.

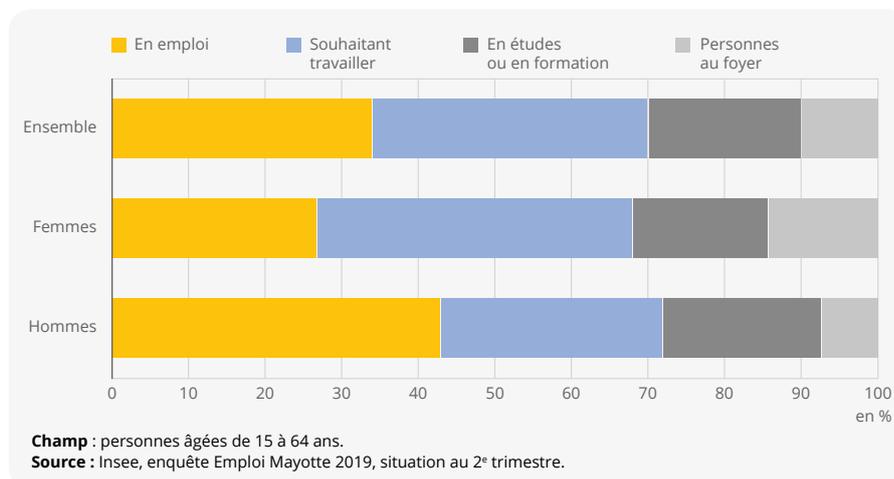
Avec 4,6 enfants par femme en 2019, la fécondité est plus élevée à Mayotte que partout ailleurs en France. Les maternités sont précoces. La fécondité baisse pourtant au fil des générations mais reste forte parmi les femmes originaires des Comores, qui représentent plus de la moitié de la population des femmes en âge de procréer à Mayotte en 2017.

Sous l'effet de la crise sanitaire de la Covid-19, la fécondité et l'espérance de vie baissent de manière transitoire à Mayotte en 2020. Le nombre de décès s'accroît encore en 2021, mais le nombre de naissances repart fortement à la hausse et atteint un nouveau niveau record.

### Les femmes souvent victimes de violences

En 2020, 9 % des femmes adultes déclarent avoir subi des violences physiques ou

## ► 2. Situation vis-à-vis du marché du travail selon le sexe à Mayotte en 2019



sexuelles à Mayotte durant les deux dernières années, soit près de deux fois plus qu'en France métropolitaine. En particulier, 5 % des femmes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles, principalement commises par des hommes extérieurs au ménage, soit quatre fois plus que dans l'Hexagone. Les violences physiques relèvent quant à elles principalement du cercle familial, et concernent aussi 5 % des femmes.

Les femmes vivant à Mayotte sont également plus souvent victimes de vols sur la personne (6 %) que celles résidant dans l'Hexagone, mais beaucoup moins que les hommes vivant à Mayotte (16 %). Ces derniers ont en effet une propension plus élevée à des activités extérieures, pour leur emploi ou leurs loisirs. En revanche, les menaces, insultes ou discriminations sont moins fréquentes à Mayotte. Le cas échéant, les discriminations portent surtout sur l'origine de la personne, alors que dans l'Hexagone, il s'agit plus souvent d'une discrimination de genre.

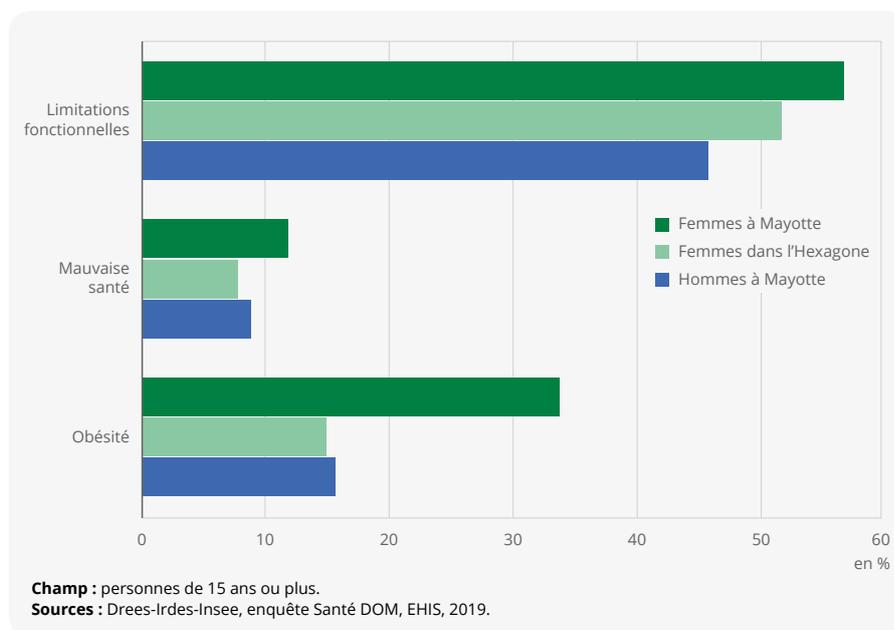
Dans ce contexte de forte délinquance, les deux tiers des femmes habitant Mayotte se sentent en insécurité, que ce soit dans leur village ou à leur domicile. La moitié d'entre elles renoncent ainsi à sortir de chez elles pour des raisons de sécurité. Elles citent d'ailleurs la délinquance comme le principal problème auquel est confrontée la société mahoraise.

### Les loisirs des femmes : télévision, lectures religieuses, danses et chants traditionnels

À Mayotte, 50 % des femmes estiment manquer de temps libre : c'est bien moins que pour celles vivant dans l'Hexagone (70 %). Les habitantes de Mayotte exercent en effet moins souvent une activité professionnelle.

Elles privilégient les activités à leur domicile plutôt qu'en dehors. La religion occupe une place importante dans la vie de 77 % des femmes. La moitié des habitantes s'adonnent à la lecture, soit une part bien moins élevée de lectrices que dans l'Hexagone. Les livres religieux constituent le type de lecture le plus fréquent, que ce soit par les hommes ou les

### ► 3. Part des personnes obèses, en mauvaise santé ou ayant des limitations fonctionnelles selon le sexe et le territoire



femmes à Mayotte. Quatre lectrices sur dix ne lisent que des écrits religieux.

Les autres activités culturelles et de loisirs privilégiées par les femmes diffèrent de celles des hommes. La danse et la musique sont davantage pratiquées par les femmes : 29 % d'entre elles ont pratiqué la danse au cours de leur vie, et 14 % ont joué d'un instrument de musique (contre respectivement 16 % et 9 % des hommes). Le debaa et le m'biwi notamment sont des pratiques traditionnelles de chant et de danse exercées exclusivement par les femmes, tandis que le shigoma est plutôt masculin, mais se féminise au fil des générations. La couture et la cuisine sont des activités plus pratiquées par les femmes, tandis que les hommes

jouent davantage aux cartes, jeux de sociétés ou jeux vidéo.

Les femmes regardent davantage la télévision, mais bien moins que dans l'Hexagone. Les hommes écoutent plus la radio.

Les femmes utilisent moins internet et les réseaux sociaux que les hommes à Mayotte, même si l'écart tend à se réduire parmi les jeunes générations ; dans l'Hexagone, l'écart entre femmes et hommes est faible.

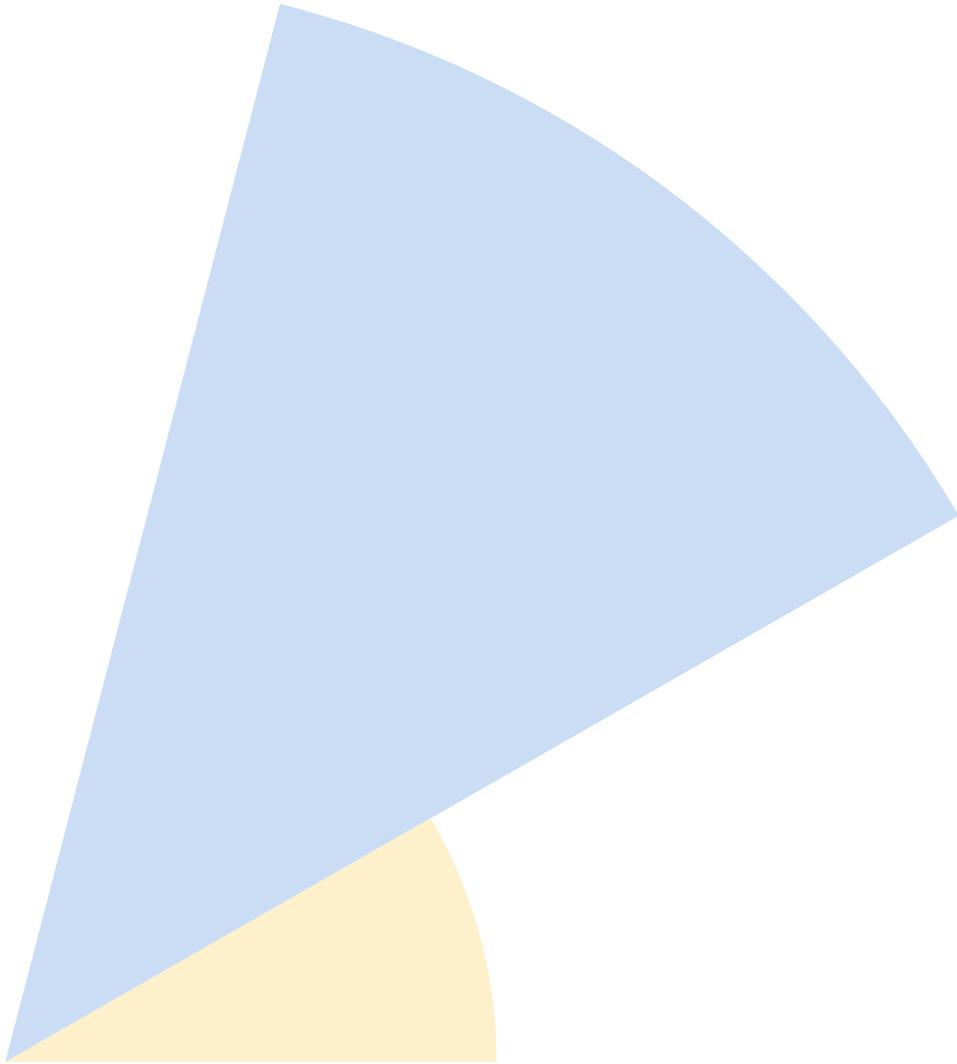
**Auteur :**  
Sébastien Merceron (Insee)

#### ► Définitions

Le **seuil de pauvreté national** est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie au niveau national, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Il s'élève à 1 010 euros par mois et par unité de consommation en 2019. Le concept d'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

# Population et familles



# Un quart des femmes de 20 à 54 ans sont des mères isolées, en grande précarité

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à Mayotte, en particulier entre 20 et 40 ans. À ces âges, de nombreuses femmes sont arrivées de l'étranger. De plus, si de nombreux jeunes nées à Mayotte vivent ailleurs en France, notamment pour poursuivre leurs études ou travailler, c'est moins le cas des jeunes femmes que des jeunes hommes.

La vie de couple démarre tôt pour les femmes à Mayotte. Mais les séparations interviennent assez rapidement et dès 35 ans, les femmes sont de moins en moins souvent en couple ; entre 55 et 59 ans, à peine plus de la moitié d'entre elles vivent encore en couple. Les femmes s'unissent avec des hommes âgés en moyenne de 8 ans de plus qu'elles.

Par ailleurs, 23 % des femmes de 20 à 54 ans vivent seules avec leur(s) enfant(s), une part deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Ces familles monoparentales vivent pour la plupart dans une grande précarité financière et d'habitat à Mayotte.

La moitié des familles sont des familles nombreuses : au moins trois enfants mineurs y vivent. Ces familles sont trois fois plus répandues que dans l'Hexagone. La fécondité est élevée et les très jeunes enfants nombreux. L'entraide joue un rôle essentiel pour la garde des jeunes enfants, dans un contexte où le nombre de places est encore limité dans les crèches.

La population croît fortement à Mayotte. Elle est multipliée par 2,3 en 25 ans, passant de 131 000 habitants en 1997 à 300 000 en 2022. À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 personnes vivraient à Mayotte, selon différents *scenarii* liés aux migrations, à la fécondité et à l'espérance de vie [Besson et Merceron, 2017]. L'équilibre démographique entre les femmes et les hommes s'inverse sur la période : les femmes deviennent majoritaires au milieu des années 2000, alors qu'elles étaient encore minoritaires en 1997. En 2017, 52 % des habitants de Mayotte sont des femmes ► **figure 1**.

En 2017, 134 000 femmes habitent à Mayotte. Elles sont 12 000 de plus

que les hommes. Cet écart entre le nombre de femmes et d'hommes est dû principalement aux migrations, qui conjuguent deux effets. D'une part, davantage de femmes nées à l'étranger que d'hommes nés à l'étranger se sont installées à Mayotte durant la dernière décennie. D'autre part, parmi les jeunes nées à Mayotte qui ont quitté le territoire pour vivre ailleurs en France, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

En France métropolitaine et dans les autres départements et régions d'Outre-mer (Drom), les femmes sont également majoritaires, mais pour d'autres raisons : elles creusent l'écart principalement aux âges élevés car elles vivent en moyenne

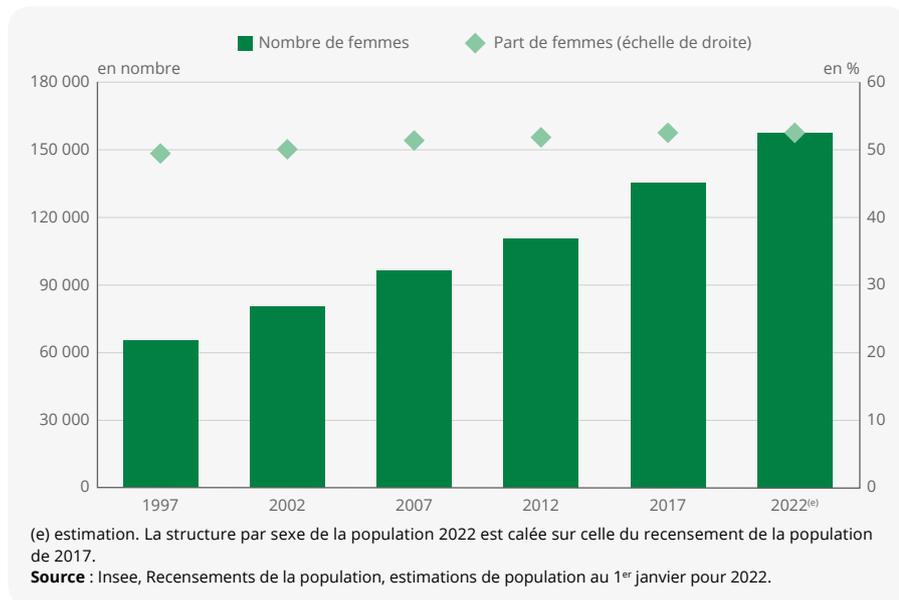
plus longtemps que les hommes. Dans l'Hexagone, leur espérance de vie est supérieure de 6 ans à celle des hommes, contre 1 an seulement à Mayotte en 2019.

## Les femmes sont plus nombreuses parmi les natifs de l'étranger

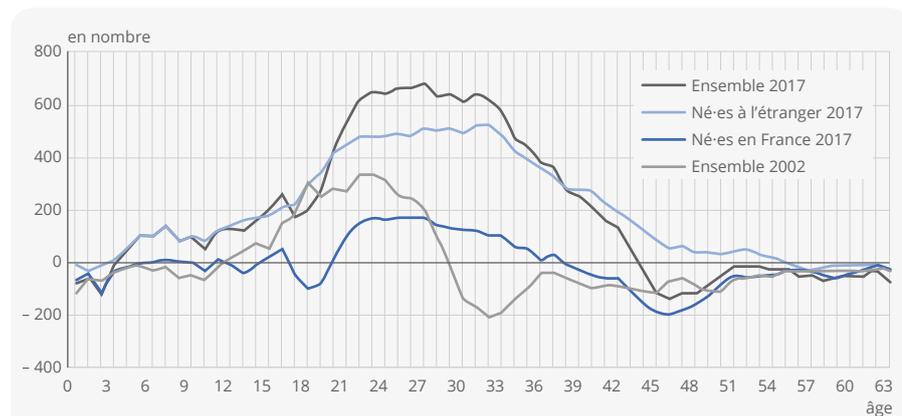
La part de femmes est plus élevée encore au sein de la population de Mayotte née à l'étranger, qui représente plus du tiers de l'ensemble des habitant·es : 57 % sont des femmes, soit 12 400 femmes de plus que d'hommes ► **figure 2**. Elles sont plus nombreuses que les hommes à tous les âges, mais particulièrement entre 20 et 40 ans (61 %). Cet excédent de femmes dans la population née à l'étranger s'est amplifié entre 2012 et 2017 avec la forte hausse des flux migratoires, en provenance essentiellement des Comores voisines. En particulier, parmi les personnes arrivées à Mayotte, les jeunes femmes accompagnées de leur(s) enfant(s) sont particulièrement nombreuses [Chaussy et al., 2019] : l'excédent migratoire des personnes de 15 à 34 ans non natives de Mayotte atteint + 8 900 pour les femmes, contre + 4 800 pour les hommes.

Du fait de ces migrations, les femmes nées à l'étranger sont majoritaires dans la population féminine de 19 à 52 ans vivant à Mayotte. Pour les hommes, ceux nés à l'étranger sont majoritaires à partir de 21 ans, et redeviennent minoritaires à partir de 45 ans.

### ► 1. Nombre et part de femmes à Mayotte depuis 1997



## ► 2. Écart\* entre le nombre de femmes et d'hommes en 2002 et 2017 à Mayotte par âge selon le lieu de naissance



\* Moyenne mobile sur trois âges.

**Lecture** : parmi les personnes âgées de 30 ans à Mayotte en 2017, il y a 640 femmes de plus que d'hommes (90 en 2012). Parmi la population née en France (à Mayotte ou ailleurs en France), il y a 130 femmes de plus que d'hommes, et 510 femmes de plus parmi la population native de l'étranger.

**Source** : Insee, Recensements de la population.

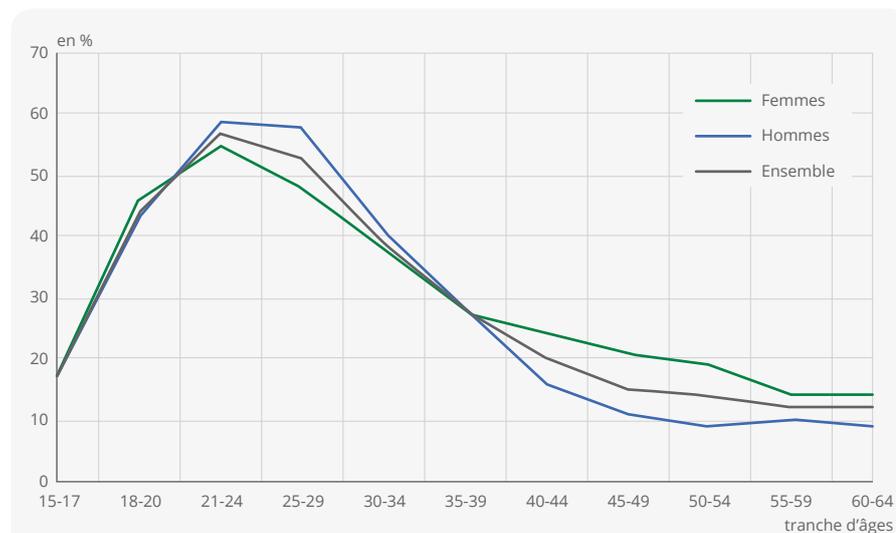
### Les jeunes natifs de Mayotte partent davantage que les jeunes natives

En 2017, plus de la moitié des jeunes de 21 à 29 ans nés à Mayotte habitent ailleurs en France : c'est davantage le cas des hommes que des femmes (58 % contre 52 %) ► **figure 3**. Une partie de ces jeunes ont pu quitter le territoire alors qu'ils étaient des enfants, accompagnant leur(s) parent(s) ou s'installant chez des proches. D'autres ont quitté le territoire après 18 ans, principalement pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi dans l'Hexagone mais aussi à La Réunion. Le centre universitaire de Mayotte n'a pas encore la capacité d'accueillir tous les étudiants ou étudiantes, ce qui explique

une partie de ces nombreux départs. En 2019, 3 700 jeunes ont bénéficié du Passeport mobilité-études de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (Ladom) au départ de Mayotte, dont 62 % de femmes.

Pourtant, les jeunes femmes qui habitent Mayotte se déclarent dans leur ensemble moins prêtes à partir que les jeunes hommes. Cela peut s'expliquer par des maternités précoces, par une proportion plus forte de femmes de nationalité étrangère, ainsi que par une propension plus marquée des femmes à aider leurs proches âgés. Les retours à Mayotte des jeunes qui y sont nés interviennent à partir de 21 ans, de manière plus prononcée pour les femmes que pour les hommes : ces

### ► 3. Part de personnes natives de Mayotte qui vivent ailleurs en France par tranche d'âges et sexe en 2017



**Lecture** : en 2017, 55 % des femmes et 59 % des hommes de 21 à 24 ans nés à Mayotte résident ailleurs en France.

**Champ** : personnes nées à Mayotte.

**Source** : Insee, Recensement de la population 2017.

derniers ont davantage tendance à rester hors du territoire.

Plus généralement, tous âges confondus, le départ des personnes natives s'est nettement accéléré en dix ans : en 2017, 33 % des natifs de Mayotte vivent ailleurs en France, contre 22 % en 2007 [Besson *et al.*, 2021]. C'est en particulier sur la période 2012-2017 que les départs de natifs de Mayotte deviennent nettement plus nombreux que les arrivées sur le territoire (- 25 900 personnes). Parmi les personnes natives de l'île qui vivent ailleurs en France, les femmes sont minoritaires entre 20 et 40 ans, majoritaires ensuite.

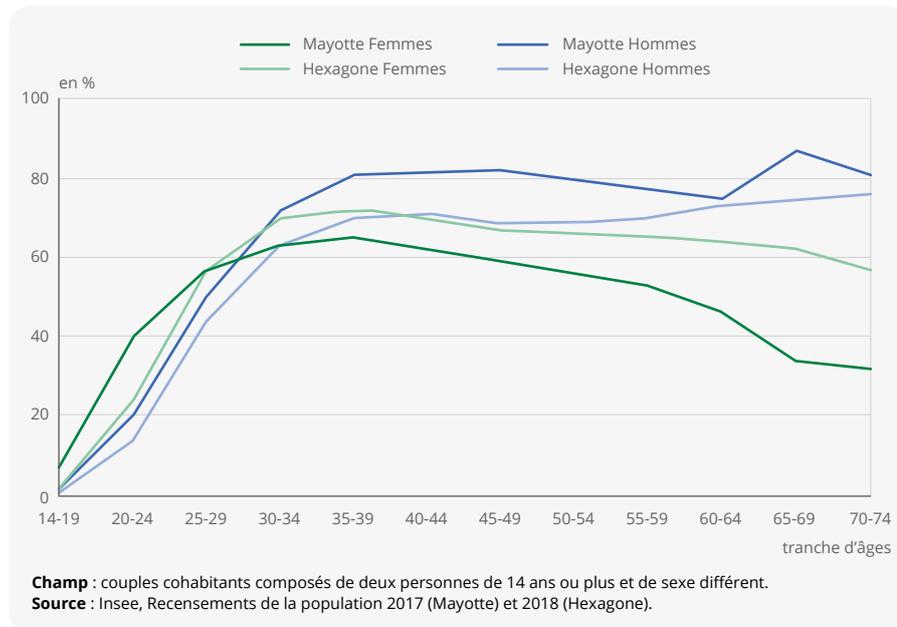
### La vie de couple démarre tôt pour les hommes, mais se finit tôt

Le mariage constitue l'un des faits marquants de la société mahoraise. Il demeure principalement coutumier, pour 98 % des mariages ; il est rarement combiné à un mariage civil (12 %) [Merceron *et al.*, 2017]. Au-delà de 35 ans, plus de neuf personnes sur dix sont mariées ou déclarent avoir déjà été mariées, pour les femmes comme pour les hommes en 2015.

Pour les femmes à Mayotte, la vie en couple démarre tôt. Entre 14 et 19 ans, 7 % d'entre elles vivent déjà en couple en 2017, soit cinq fois plus que dans l'Hexagone en 2018. C'est le cas de 40 % des femmes de 20 à 24 ans, soit près de deux fois plus qu'en métropole (24 %) ► **figure 4**. Mais dès 30 ans, les femmes vivent moins souvent en couple à Mayotte (63 % entre 30 et 34 ans) que dans l'Hexagone (70 %). La différence s'accroît après 35 ans avec une baisse plus rapide de la part de femmes en couple à Mayotte [Merceron et Touzet, 2020]. Entre 55 et 59 ans, du fait de séparations et dans une moindre mesure, de veuvage, à peine plus de la moitié des femmes vivent encore en couple (77 % des hommes), malgré la multiplicité des unions. En effet, à Mayotte, en 2015, plus d'une femme sur trois de 35 à 64 ans déclare s'être mariée au moins deux fois et plus d'une femme sur dix, trois fois ou plus.

En revanche, la vie en couple démarre plus tardivement pour les hommes. Mais elle devient le modèle très largement dominant à partir de 35 ans, où 80 % des hommes vivent en couple. C'est 10 points de plus que dans l'Hexagone. Par ailleurs, en 2015, près d'un homme sur dix est polygame à Mayotte [Merceron *et al.*, 2017]. Dans ce cas, ses conjointes habitent le plus souvent dans des logements différents, la propriété et le logement se transmettant à Mayotte de façon **matrilocale**.

#### ► 4. Part de personnes en couple selon le sexe



#### 8 ans d'écart d'âge dans les couples

Les parcours différents dans la vie de couple entre les femmes et les hommes à Mayotte vont de pair avec un écart d'âge très marqué au sein des couples. Dans huit couples sur dix, l'homme est plus âgé que la femme. De plus, le fait que les femmes soient plus nombreuses que les hommes entre 20 et 40 ans rend plus fréquentes les situations où l'homme est plus âgé que sa conjointe. Ainsi en 2017, l'écart d'âge entre conjoints est de 8 ans en moyenne, contre 4 ans dans l'Hexagone. L'écart d'âge est même supérieur à 15 ans pour 12 % des couples, soit cinq fois plus que dans l'Hexagone. Ces écarts d'âge élevés concernent le plus souvent les couples où l'homme a plus de 60 ans : 33 % d'entre eux vivent avec des femmes d'au moins 15 ans plus jeunes (4 % dans l'Hexagone).

#### Un tiers de couples mixtes, formés le plus souvent d'un homme né à Mayotte et d'une femme née à l'étranger

À Mayotte, en 2017, près d'un tiers des couples sont mixtes : ils unissent une personne née en France (à Mayotte ou ailleurs en France) et une personne née à l'étranger. Cette situation est 2,5 fois plus fréquente que dans l'Hexagone. Deux fois sur trois à Mayotte, c'est la conjointe (plutôt que le conjoint) qui est née à l'étranger, en lien avec la plus forte immigration féminine.

Mais les couples composés de personnes nées dans le même pays sont les plus fréquents. À Mayotte, trois couples sur dix sont formés de deux personnes nées en France, et quatre sur dix de deux personnes nées à l'étranger.

Dans les couples mixtes, l'écart d'âge entre conjoints est plus important que pour les autres couples : il est de 10 ans en moyenne et dans 16 % de ces couples, les conjoints ont un écart d'au moins 15 ans. L'écart d'âge moyen entre conjoints est plus réduit dans les couples où les deux membres sont nés en France (7 ans), et dans les couples composés de deux personnes nées à l'étranger (8 ans).

#### Entre 20 et 54 ans, 23 % des femmes sont des mères isolées avec enfant(s)

Le couple demeure le modèle dominant à Mayotte. Ainsi, 59 % des ménages sont

constitués d'au moins un couple avec ou sans enfant(s). Mais les **familles monoparentales** gagnent du terrain : elles constituent 24 % des ménages en 2017, contre 15 % en 2007.

Neuf familles monoparentales sur dix ont une femme à leur tête. Ce sont ainsi 19 % des femmes de 15 ans ou plus, soit 14 700 femmes, qui sont des **mères isolées**. C'est 2 fois plus qu'en 2002 (10 %), et 2,5 fois plus que dans l'Hexagone en 2018 (8 %). Cette part culmine à 23 % pour les femmes âgées de 20 à 54 ans, contre 12 % dans l'Hexagone.

Parmi les mères isolées, 69 % sont nées à l'étranger. Ces femmes vivent souvent dans une situation de grande précarité avec leur(s) enfant(s) ► **encadré**. Les hommes sont beaucoup plus rarement à la tête d'une famille monoparentale, que ce soit à Mayotte (3 %) ou dans l'Hexagone (2 %) ► **figure 5**.

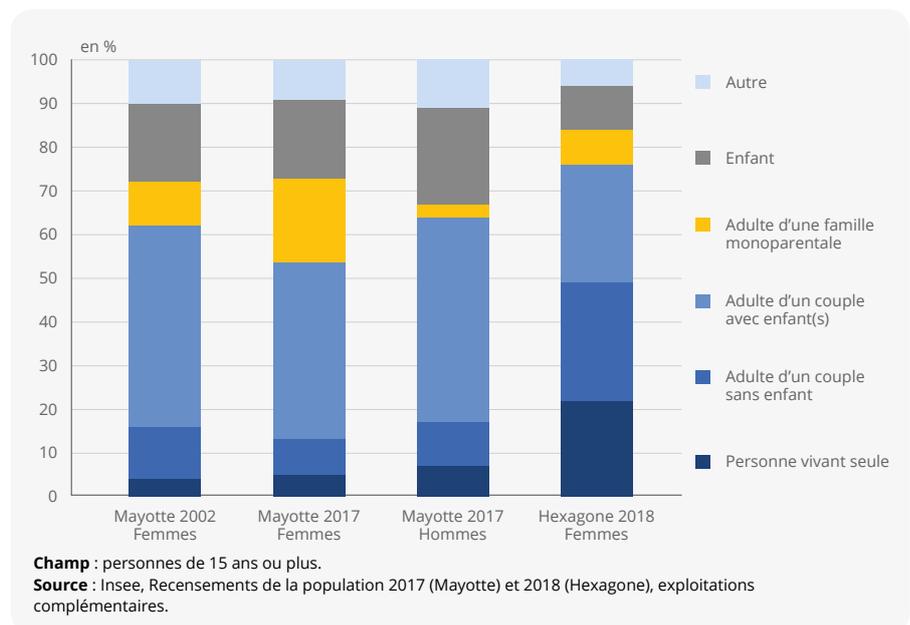
Par ailleurs, la part de femmes vivant seules à Mayotte est très faible par rapport à l'Hexagone, notamment aux âges élevés.

#### Trois fois plus de familles nombreuses à Mayotte

À Mayotte, la moitié des familles avec enfant(s) comptent au moins trois enfants mineurs, en 2017 comme en 2012. Ces familles nombreuses sont trois fois plus fréquentes que dans l'Hexagone (16 %) et qu'à La Réunion (17 %) [Thibault, 2020]. À Mayotte, 41 % des familles monoparentales sont des familles nombreuses.

Parmi les 125 000 enfants mineurs de Mayotte, 38 000 vivent dans une

#### ► 5. Mode de cohabitation des personnes de 15 ans ou plus



famille monoparentale. Ces enfants sont parfois très jeunes : 28 % des enfants de moins de 3 ans vivent déjà dans une famille monoparentale, contre 12 % dans l'Hexagone. En grandissant, les enfants deviennent encore un peu plus nombreux à vivre seulement avec leur mère, mais de façon bien moins marquée que dans l'Hexagone.

## Les femmes s'occupent des enfants

Avec une fécondité élevée, les femmes résidant à Mayotte ont plus souvent que celles de l'Hexagone la charge de très jeunes enfants. Elles sont aussi mères plus tôt : en 2017, 35 % des naissances concernent des femmes de moins de 25 ans (13 % dans l'Hexagone). À Mayotte, les femmes assument très majoritairement la charge des enfants. En 2018, pour neuf enfants scolarisés en classe de 6<sup>e</sup> sur dix, la mère est citée comme s'occupant régulièrement, seule ou avec le père, de l'enfant [Aboudou *et al.*, 2019]. Mais pour la moitié des enfants, le père ne serait pas ou peu présent. Les autres enfants sont pris en charge principalement par une autre personne apparentée (tante, oncle, sœur, frère ou grand-parent).

Début 2022, 11 établissements d'accueil de jeunes enfants, crèches ou micro-crèches, proposaient 285 places à Mayotte. Au vu du nombre d'enfants de moins de 3 ans, le taux d'équipement en accueil collectif est d'1 place pour 100 enfants. Il est de 19 pour 100 enfants dans l'Hexagone en 2018, sans tenir compte de l'offre de garde par les assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile, qui double l'offre d'accueil.

L'absence d'alternative à la garde des enfants est un frein à l'emploi des femmes de Mayotte malgré l'entraide qui est très présente. En effet, en 2015, quatre personnes sur dix apportent régulièrement une aide non financière à leur entourage, principalement sous la forme de garde d'enfant(s), qui constitue la moitié de ces aides non financières. Ainsi, un ménage sur cinq garde régulièrement et gratuitement des enfants en l'absence de leurs parents : les ménages concernés gardent en moyenne 2,3 enfants, au moins deux fois par semaine. Un quart d'entre eux accueillent tous les jours un ou plusieurs enfants [Merceron *et al.*, 2017].

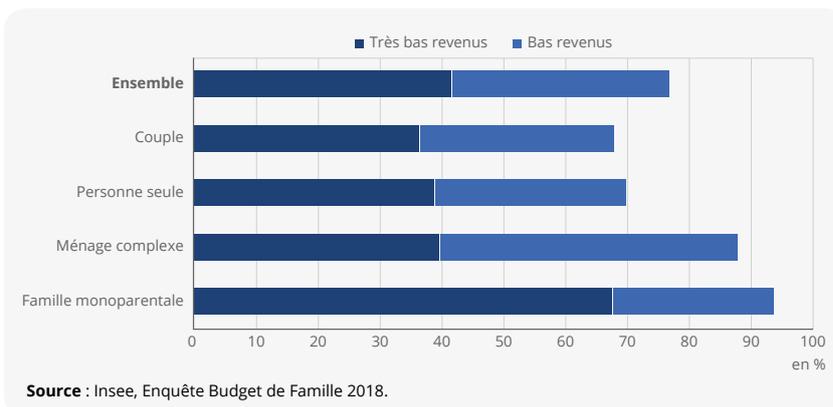
**Auteur :**  
Claire Grangé (Insee)

## ► Encadré - Les familles monoparentales sont les plus concernées par la pauvreté

La pauvreté est très prégnante à Mayotte, et les familles monoparentales sont le type de ménage le plus concerné : 94 % d'entre elles vivent sous le **seuil de pauvreté national** - 1 010 euros par mois et par **unité de consommation (UC)** - contre 77 % de l'ensemble de la population ► **figure 1**. De surcroît, 68 % vivent avec de **très bas revenus** (moins de 160 euros par mois et par UC), contre 42 % de l'ensemble de la population.

Ces mères isolées sont le plus souvent de nationalité étrangère, et vivent avec très peu de ressources. En effet, le système redistributif ne réduit que faiblement la pauvreté à Mayotte, la majeure partie de la population pauvre n'étant pas éligible aux prestations sociales. En effet, le revenu de solidarité active (RSA) et les allocations familiales ne sont pas accessibles à la population étrangère non régularisée ou régularisée depuis moins de 15 ans [Merceron, 2020].

## ► 1. Part de personnes à très bas revenus et à bas revenus selon le type de ménage à Mayotte en 2018

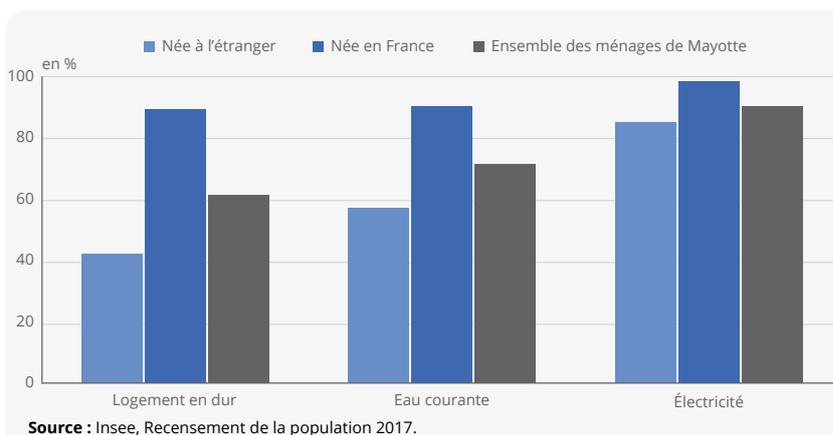


## Des conditions de logement très difficiles pour les mères isolées nées à l'étranger

Les conditions de logement des mères isolées à Mayotte sont proches en moyenne de celles des femmes qui vivent en couple avec enfant(s). Mais pour les mères isolées nées à l'étranger, les conditions d'habitat sont bien plus précaires que pour leurs homologues nées à Mayotte ou ailleurs en France. Cela est lié au très faible niveau de revenus de la population née à l'étranger qui vit majoritairement à Mayotte dans des logements au confort sommaire [Thibault, 2019].

Ainsi, seules 42 % des mères isolées nées à l'étranger vivent avec leur(s) enfant(s) dans un **logement en dur**, 43 % n'ont pas d'eau courante et 15 % n'ont pas l'électricité ► **figure 2**.

## ► 2. Type et équipement du logement des mères isolées selon leur lieu de naissance à Mayotte en 2017



## ► Définitions

Dans cette étude, les « **mères isolées** » sont les femmes adultes d'une famille monoparentale, qu'elles partagent leur logement avec d'autres personnes (parents, oncles, tantes, autres, etc.) ou non.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Les **logements en dur** sont des logements qui ne sont pas en tôle, bois, végétal ou terre.

Le concept d'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le **seuil de pauvreté national** est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie au niveau national, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté local est calculé sur le même principe, mais en retenant la distribution des niveaux de vie à Mayotte. Les **ménages à très bas revenus** ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté local (42 % de la population) ; les **ménages à bas revenus** vivent entre le seuil de pauvreté local et le seuil national (35 % de la population).

Dans une société **matrilocale**, comme à Mayotte, les époux résident dans le village ou le lieu de résidence de la mère de l'épouse une fois le mariage contracté.

## ► Pour en savoir plus

- **Besson L., Demougeot L., Thibault P.**, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première* n° 1853, avril 2021.
- **Besson L., Merceron S.**, « La population de Mayotte à l'horizon 2050 - Entre 440 000 et 760 000 habitants selon l'évolution des migrations », *Insee Analyses Mayotte* n° 26, juillet 2020.
- **Merceron S., Touzet C.**, « Les couples à Mayotte en 2017 - Trois couples sur dix sont mixtes », *Insee Flash Mayotte* n° 106, juillet 2020.
- **Merceron S.**, « Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018 - Les inégalités de niveau de vie se sont creusées », *Insee Analyses Mayotte* n° 25, juillet 2020.
- **Thibault P.**, « Familles avec enfant(s) mineur(s) à Mayotte en 2017 - Beaucoup de familles nombreuses », *Insee Flash Mayotte* n° 100, janvier 2020.
- **Thibault P.**, « Évolution des conditions de logement à Mayotte - Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 18, août 2019.
- **Aboudou A., Arnaud M., Balichi J., Mazeau F.**, « Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée », *In extenso* n° 9, avril 2021.
- **Chaussy C., Genay V., Merceron S.**, « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019.
- **Genay V., Merceron S.**, « La population augmente plus rapidement qu'avant - 256 500 habitants à Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 15, décembre 2017.
- **Merceron S., Breton D., Crouzet M., Fabre É., Marie C.-V.**, « La société de Mayotte en pleine mutation - Migrations, natalité et solidarités familiales », *Insee Analyses Mayotte* n° 12, mars 2017.

# Scolarisation et diplôme



# Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes

À Mayotte, l'accès à la scolarisation s'est généralisé après 1976, mais plus tardivement pour les femmes : en 2017, 39 % des femmes adultes n'ont jamais été scolarisées, soit 10 points de plus que les hommes. Le rattrapage est ensuite rapide : en 2017, les jeunes femmes nées à Mayotte sont bien plus souvent diplômées que leurs aînées, mais aussi que les jeunes hommes nés sur le territoire. En revanche, les femmes nées à l'étranger restent nettement moins diplômées.

Malgré cette élévation du niveau de diplôme, la lecture en langue française est très difficile pour plus de 7 jeunes sur 10.

Les sorties du système scolaire sont précoces, mais un peu moins pour les filles que pour les garçons parmi les jeunes nées à Mayotte. Malgré une scolarité plus longue, 44 % des jeunes femmes ayant quitté le système scolaire ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019, soit 10 points de plus que les hommes.

Tout au long de leur parcours scolaire, les filles ont de meilleurs résultats à l'école que les garçons. Elles sont aussi plus nombreuses sur les bancs de l'Université de Mayotte, inaugurée en 2011. Elles bénéficient également plus souvent du Passeport mobilité-études pour partir étudier ailleurs en France.

À Mayotte en 2017, 34 % de la population adulte n'a jamais été scolarisée, plus encore les femmes (39 %) que les hommes (29 %). En effet, avec le début tardif de la généralisation de l'enseignement à la fin des années 1970 seulement, une partie importante de la population, parmi la plus âgée, n'a pas eu accès à l'école. ► **encadré 1**

### Les écarts de scolarisation entre femmes et hommes se réduisent au fil des générations

Les écarts de scolarisation entre femmes et hommes sont marqués, y compris pour les personnes nées à Mayotte, mais se réduisent au fil des générations. Ainsi, 70 % des femmes nées à Mayotte de 50 à 59 ans n'ont jamais été scolarisées, contre 39 % des hommes natifs de cet âge, soit un écart de 31 points ► **figure 1**. Cet écart se réduit à 11 points pour les personnes de 40 à 49 ans.

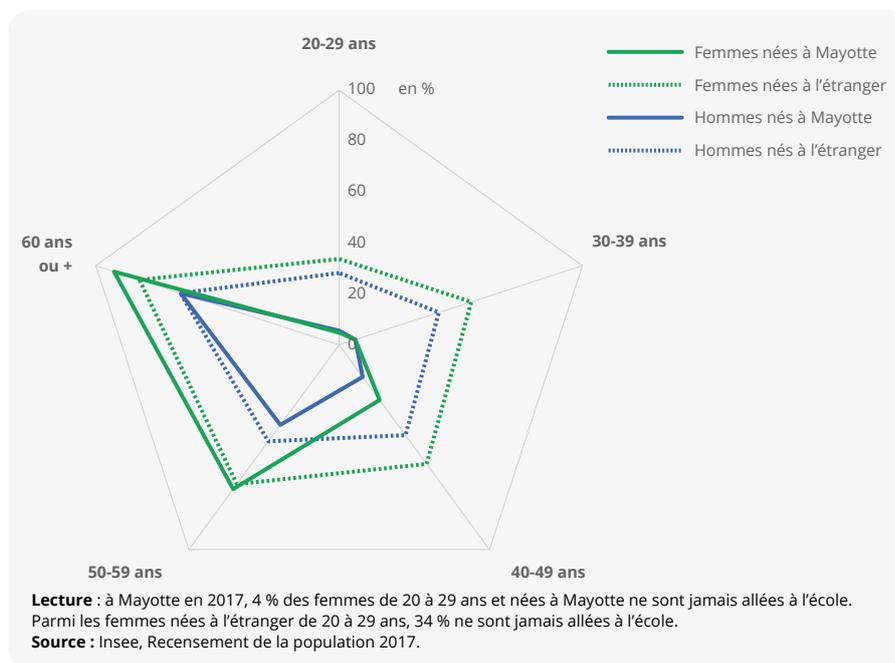
En dessous de 40 ans, femmes et hommes natifs de Mayotte ont eu un accès équivalent à l'école : seules 5 % des personnes de 20 à 39 ans nées à Mayotte ne sont pas allées à l'école, femmes comme hommes. Avec la généralisation de l'accès à l'enseignement primaire à la fin des années 1970 à Mayotte, les femmes de moins de 40 ans en 2017 ont en effet pu tout autant que les hommes aller à l'école. De fait, l'objectif que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité à l'horizon 2030 paraît atteignable. Il s'agit d'une des cibles de l'objectif 4 de

développement durable formulé par les Nations unies, qui est d'assurer à toutes et tous une éducation équitable, inclusive et de qualité.

Pour les générations de moins de 40 ans, l'écart de scolarisation entre femmes et hommes est le fait des personnes nées à l'étranger. Ainsi, 49 % des personnes de 30 à 39 ans nées à l'étranger et vivant à Mayotte en 2017 n'ont pas été scolarisées,

une part qui diminue mais reste élevée pour les 20-29 ans (32 %). Les femmes de 20 à 39 ans nées à l'étranger, qui forment une part importante de l'ensemble des femmes de cet âge vivant à Mayotte, ont été moins souvent scolarisées encore que les hommes dans leur pays d'origine. Pour ces populations nées à l'étranger, l'écart de scolarisation entre femmes et hommes se réduit néanmoins de moitié entre les 30-39 ans et les 20-29 ans.

### ► 1. Part de la population n'ayant jamais été scolarisée par tranche d'âges, sexe et lieu de naissance en 2017 à Mayotte



## Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes

Le niveau de formation augmente fortement d'une génération à l'autre, particulièrement pour les femmes. En 2017, parmi la population âgée de 20 à 29 ans ayant quitté le système scolaire, 40 % des femmes comme des hommes possèdent un **diplôme qualifiant** ▶ **figure 2**. C'est 6 points de plus que pour les femmes de 30 à 39 ans, et 19 points de plus que pour celles de 40 à 49 ans, alors que l'accès au diplôme qualifiant stagne d'une génération à l'autre pour les hommes. Le niveau de formation à Mayotte reste cependant largement inférieur à celui des résidents de France métropolitaine. Ainsi, 88 % des femmes de 20 à 29 ans résidant dans l'Hexagone disposent d'un diplôme qualifiant, une part deux fois supérieure à celle des jeunes femmes vivant à Mayotte.

Les jeunes femmes nées à Mayotte tirent à la hausse le niveau de formation : 75 % des 20 à 29 ans sont diplômées en 2017, dont 25 % de l'enseignement supérieur. C'est à peine plus que pour celles âgées de 30 à 39 ans, mais 44 points de plus que celles de 40 à 49 ans. La part de jeunes diplômées du supérieur est quatre fois supérieure à celle des femmes de 40 à 49 ans nées à Mayotte.

Les jeunes femmes nées à Mayotte sont aussi plus diplômées que les jeunes hommes natifs : seuls 63 % d'entre eux ont un diplôme qualifiant, dont 14 % de l'enseignement supérieur. La part de diplômés parmi les jeunes natifs est de 15 points supérieure à celle des natifs de 40 à 49 ans ; la part des hommes diplômés du supérieur stagne.

Le niveau de formation des jeunes femmes et hommes nés à l'étranger est en revanche beaucoup plus faible : hors celles et ceux qui n'ont pas été scolarisés, 45 % sont sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant. Seules 21 % des femmes nées à l'étranger ont un diplôme qualifiant, soit un peu moins que les hommes nés à l'étranger. C'est cependant deux fois plus que pour celles âgées de 30 à 39 ans.

## De grandes difficultés qui perdurent face à l'écrit en langue française

Malgré la progression de la scolarisation et de l'accès au diplôme au fil des générations, les jeunes générations sont toujours confrontées à des difficultés dans les apprentissages. Ainsi, parmi les jeunes de nationalité française nés en 1999 et qui ont participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC) entre 2015 et 2018, 69 % des filles sont en difficulté en lecture en langue française à Mayotte, soit à peine moins que les garçons (76 %). Dans l'Hexagone, ces difficultés en lecture concernent 11 % des jeunes appelés aux JDC.

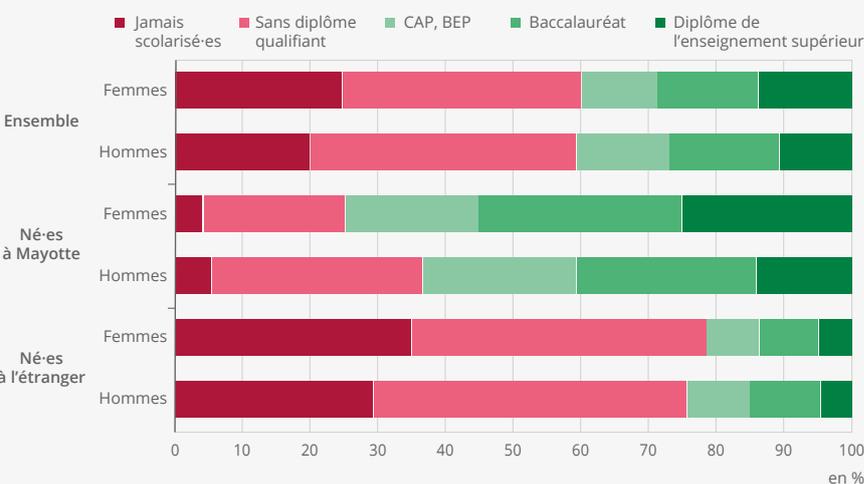
### ► Encadré 1 – Le statut de collectivité territoriale marque le début de la généralisation de l'enseignement à Mayotte

La généralisation de la scolarisation à Mayotte débute en 1977, avec l'accès du territoire au statut de collectivité territoriale française, alors que les Comores deviennent indépendantes. Cette date marque le début de la généralisation de l'enseignement primaire, qui se poursuit jusqu'au milieu des années 1980. Toutefois, les conditions de scolarisation sont difficiles, l'éloignement des établissements et les classes surchargées ne facilitant pas les apprentissages scolaires. Les rotations de classes sont mises en place durant cette période. L'État français fait également appel en local au recrutement d'instituteurs titulaires du BEPC ou du certificat d'études primaires, puis du baccalauréat à partir de 1993. C'est à cette date que les premières écoles maternelles publiques sont ouvertes. Il faudra attendre aussi la fin des années 1980 pour que le collège-lycée de Mamoudzou soit construit.

Le centre universitaire de Mayotte est créé en 2011. Il accueille plus de 1 200 étudiant-es en 2020.

Avant l'indépendance des Comores en 1976, l'enseignement « à l'occidentale » était réservé aux catégories sociales les plus favorisées. De plus, l'enseignement des élites de l'époque était dispensé à Moroni (Comores) ou Tananarive (Madagascar), pas à Mayotte. Ainsi, le premier collège de Mayotte a été inauguré à Dzaoudzi en 1963, de façon concomitante avec l'ouverture du premier lycée de l'archipel, à Moroni.

### ► 2. Répartition de la population de Mayotte âgée de 20 à 29 ans selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu, le sexe et le lieu de naissance en 2017

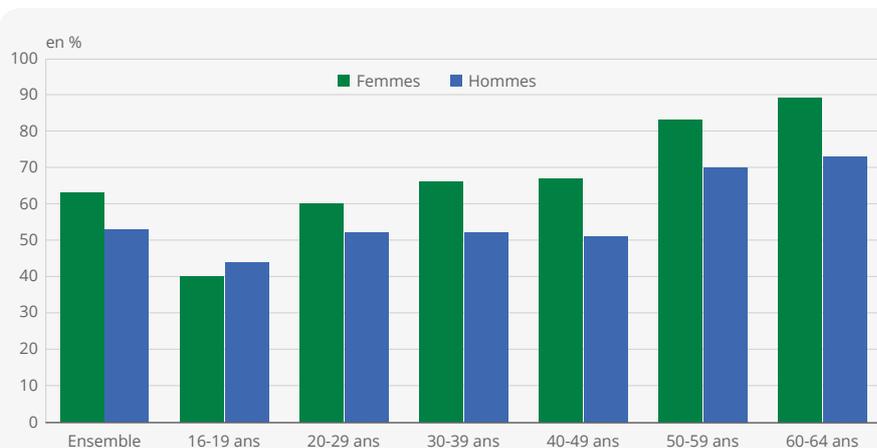


**Lecture** : à Mayotte en 2017, 14 % des femmes de 20 à 29 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement ont un diplôme de l'enseignement supérieur ; 25 % pour celles nées à Mayotte et 5 % pour celles nées à l'étranger. La catégorie des femmes nées ailleurs en France n'est pas représentée, mais est comptabilisée dans l'ensemble.

**Champ** : personnes âgées de 20 à 29 ans, non inscrites dans un établissement d'enseignement.

**Source** : Insee, Recensement de la population 2017.

### ► 3. Part de la population en grande difficulté face à l'écrit en français par sexe et tranche d'âges en 2012 à Mayotte



**Champ** : ensemble des personnes âgées de 16 à 64 ans.

**Source** : Insee, enquête IVQ 2012.

En 2012, selon les données de l'enquête Information et vie quotidienne, 63 % des femmes de 16 à 64 ans étaient en grande difficulté face à l'écrit en langue française, soit 10 points de plus que les hommes

► **figure 3.**

La part de femmes n'ayant jamais été scolarisées était en effet plus importante, et 96 % des personnes qui n'avaient jamais été scolarisées étaient en grande difficulté à l'écrit. Parmi celles ayant été scolarisées, 33 % rencontraient de telles difficultés.

La persistance de difficultés importantes dans les apprentissages en français pourrait être liée à la langue parlée durant l'enfance. En effet, le français est très minoritaire, quatre jeunes nés à Mayotte sur cinq n'ayant aucun parent qui parlait cette langue durant leur enfance ; le shimaoré est majoritaire : trois jeunes sur cinq ont un parent qui leur parlait cette langue. Les conditions de vie et de logement difficiles peuvent également être un frein aux apprentissages : les ménages sont de grande taille et vivent dans des logements de taille modeste au regard de ceux de l'Hexagone. Ainsi, la moitié des logements ne sont composés que d'une ou deux pièces et les grands logements de 4 pièces ou plus sont rares. De plus, trois logements sur dix n'ont pas accès à l'eau courante et un sur dix à l'électricité.

### Une sortie précoce du système scolaire, accentuée chez les garçons

À 16 ans, âge qui correspond à la fin de la scolarisation obligatoire, 84 % des jeunes sont inscrits dans un établissement d'enseignement à Mayotte en 2017

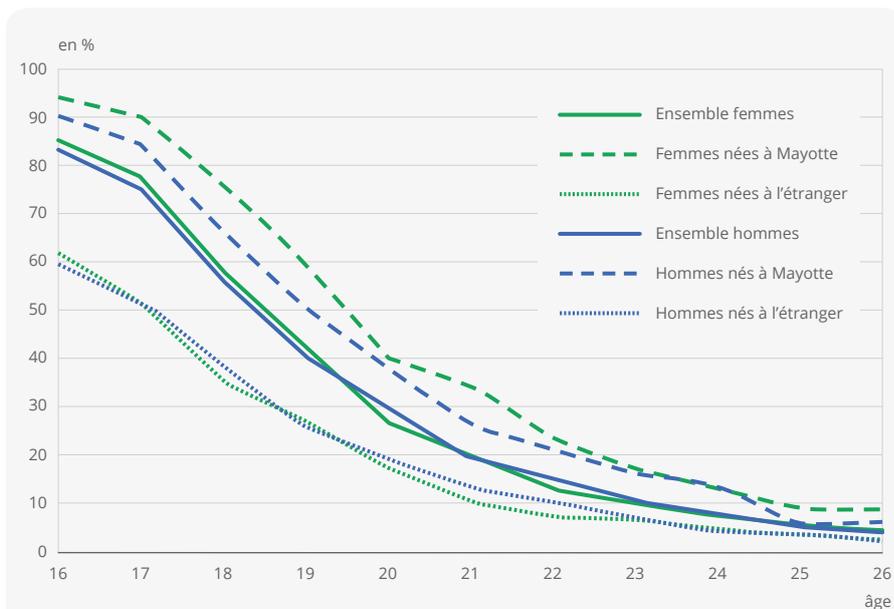
► **figure 4.** Les sorties du système scolaire s'accroissent ensuite, le **taux de scolarisation** n'étant plus que de 57 % à 18 ans, et de 28 % à 20 ans. Le taux de scolarisation à 20 ans est bien inférieur à celui de l'Hexagone (60 %), mais aussi des autres départements et régions d'Outre-mer (Drom) : de 34 % en Guyane à 52 % en Martinique.

Parmi les jeunes nés à Mayotte, les filles sont plus souvent scolarisées que les garçons. En particulier, à 18 ans, le taux de scolarisation des filles nées sur le territoire (76 %) dépasse de 10 points celui des garçons. Dans l'Hexagone et les autres Drom également, les garçons sortent plus précocement que les filles du système scolaire. À tous les âges, les jeunes nés à l'étranger sont nettement moins souvent scolarisés que les jeunes nés à Mayotte.

### Les jeunes filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons

Les filles sont bien plus nombreuses que les garçons à atteindre la classe de terminale : parmi les personnes qui se sont présentées au baccalauréat à la session 2018 à Mayotte, 57 % sont des filles. Elles réussissent aussi

## ► 4. Part de la population inscrite dans un établissement d'enseignement à Mayotte selon l'âge, le sexe et le lieu de naissance



**Lecture** : à Mayotte en 2017, 85 % des femmes de 16 ans (âge révolu) sont inscrites dans un établissement d'enseignement ; 94 % pour celles nées à Mayotte et 62 % pour celles nées à l'étranger. La population des femmes nées ailleurs en France n'est pas représentée, mais est comptabilisée dans l'ensemble.

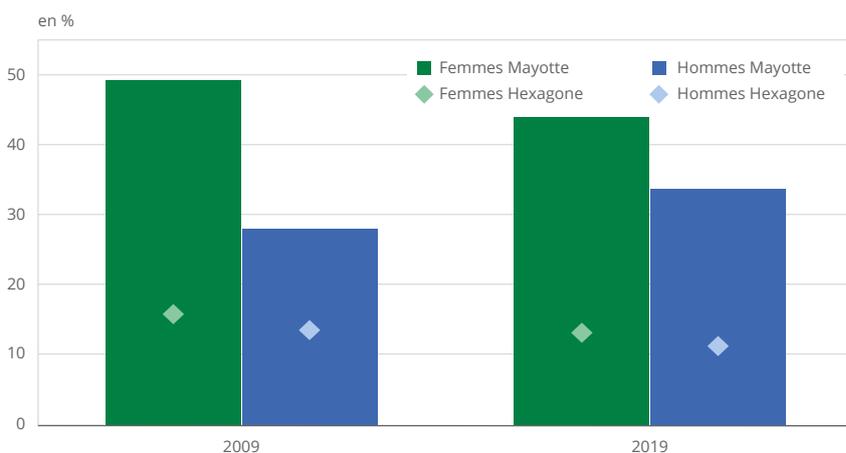
**Source** : Insee, Recensement de la population 2017.

### ► Encadré 2 – 44 % des jeunes femmes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

Après avoir quitté le système scolaire, pour la majorité sans diplôme qualifiant, nombreux sont les jeunes n'ayant pas d'emploi à Mayotte. Ainsi, 39 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 26 000 jeunes, ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019. Cette part est comparable à celle observée en Guyane, mais est trois fois plus élevée que dans l'Hexagone.

Les jeunes femmes sont particulièrement concernées : 44 % des femmes de 15 à 29 ans sont dans ce cas à Mayotte, soit 16 000 femmes ► **figure**. La situation s'améliore cependant un peu depuis 2009, où 49 % des jeunes femmes étaient dans ce cas. Les hommes sont moins souvent que les femmes ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019 (34 %), mais le sont davantage qu'en 2009 (28 %). De fait, l'écart entre femmes et hommes se resserre : de 21 points en 2009 à 10 points en 2019.

### ► Part de jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation selon le sexe en 2009 et 2019



**Lecture** : en 2009, à Mayotte, 49 % des femmes et 28 % des hommes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (respectivement 16 % et 14 % dans l'Hexagone).

**Source** : Insee, enquêtes Emploi 2009 et 2019.

mieux à l'examen : leur taux de réussite au baccalauréat (71 % en 2018) est supérieur de 4 points à celui des garçons, même s'il reste bien inférieur au taux de réussite des

filles dans l'Hexagone (91 %). Les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à se présenter aux épreuves du baccalauréat général, et représentent 56 % des

candidats au baccalauréat technologique. En revanche, elles sont minoritaires à candidater au baccalauréat professionnel (45 % des présents), comme ailleurs en France.

### Les femmes sont nettement majoritaires parmi les étudiants du supérieur

À la rentrée 2020, 71 % des jeunes inscrits dans les établissements publics de Mayotte sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur sont des femmes. Elles choisissent très largement les disciplines juridiques, économiques ou littéraires (86 % d'entre elles), qui sont aussi les plus représentées au centre universitaire de Mayotte. L'offre de disciplines scientifiques est plus réduite, et concerne seulement 14 % des étudiantes. Mais quelle que soit la discipline, les jeunes femmes sont majoritaires, de 58 % des effectifs en sciences ou sciences de

l'ingénieur, à 75 % en lettres, langues ou sciences humaines.

Par ailleurs, de nombreux jeunes quittent chaque année le territoire pour poursuivre leurs études ailleurs en France. En 2019, 62 % des 3 700 jeunes résidant à Mayotte et ayant bénéficié du Passeport mobilité-études sont des femmes. Ce dispositif à destination des étudiants qui résident en Outre-mer permet, sous conditions de ressources, la prise en charge intégrale ou partielle du transport.

### Des études plus longues pour les jeunes de Mayotte qui vivent ailleurs en France

Parmi les jeunes de 20 à 29 ans natives et natifs de Mayotte, plus de la moitié vivent ailleurs en France. Ces jeunes ont quitté le territoire durant leur enfance avec leurs parents ou après l'obtention du

baccalauréat pour poursuivre des études supérieures. Ces jeunes qui vivent ailleurs en France sont plus souvent scolarisés que ceux vivant à Mayotte : à 20 ans, 56 % sont inscrits dans un établissement d'enseignement, un niveau proche de la moyenne hexagonale. Comme celles qui vivent à Mayotte, les femmes poursuivent plus longtemps leur cursus scolaire : 63 % sont encore inscrites dans un établissement d'enseignement à 20 ans, contre 49 % des hommes de cet âge. Parmi les jeunes qui vivent ailleurs en France, 23 % des femmes et 17 % des hommes sont étudiants : ils ont leur baccalauréat et sont inscrits dans un établissement d'enseignement. Parmi celles qui ont quitté le système scolaire, 81 % détiennent un diplôme qualifiant (79 % des hommes).

#### Auteurs :

Claire Grangé et Sébastien Merceron (Insee)

#### ► Définitions

Dans le recensement de la population, le **taux de scolarisation** est calculé en rapportant à un âge donné le nombre de personnes inscrites dans un établissement d'enseignement à la population totale correspondante. En 2017, le recensement de la population a eu lieu en septembre. À cette période de l'année scolaire, des élèves peuvent ne pas être encore affectés dans un établissement, donc ne pas être inscrits dans un établissement d'enseignement ; une sous-estimation des taux de scolarisation est donc possible.

Les **diplômes qualifiants** regroupent les CAP, BEP, Baccalauréat et les autres diplômes de l'enseignement supérieur. Le certificat d'études primaires ou le diplôme national du brevet (DNB) ne sont pas considérés comme des diplômes qualifiants.

#### ► Sources

Cet article s'appuie essentiellement sur les résultats du **Recensement de la Population** mené par l'Insee à Mayotte en septembre 2017, ainsi que sur ceux des enquêtes **Emploi** (2009 et 2019) et **Pratiques Culturelles** (2019).

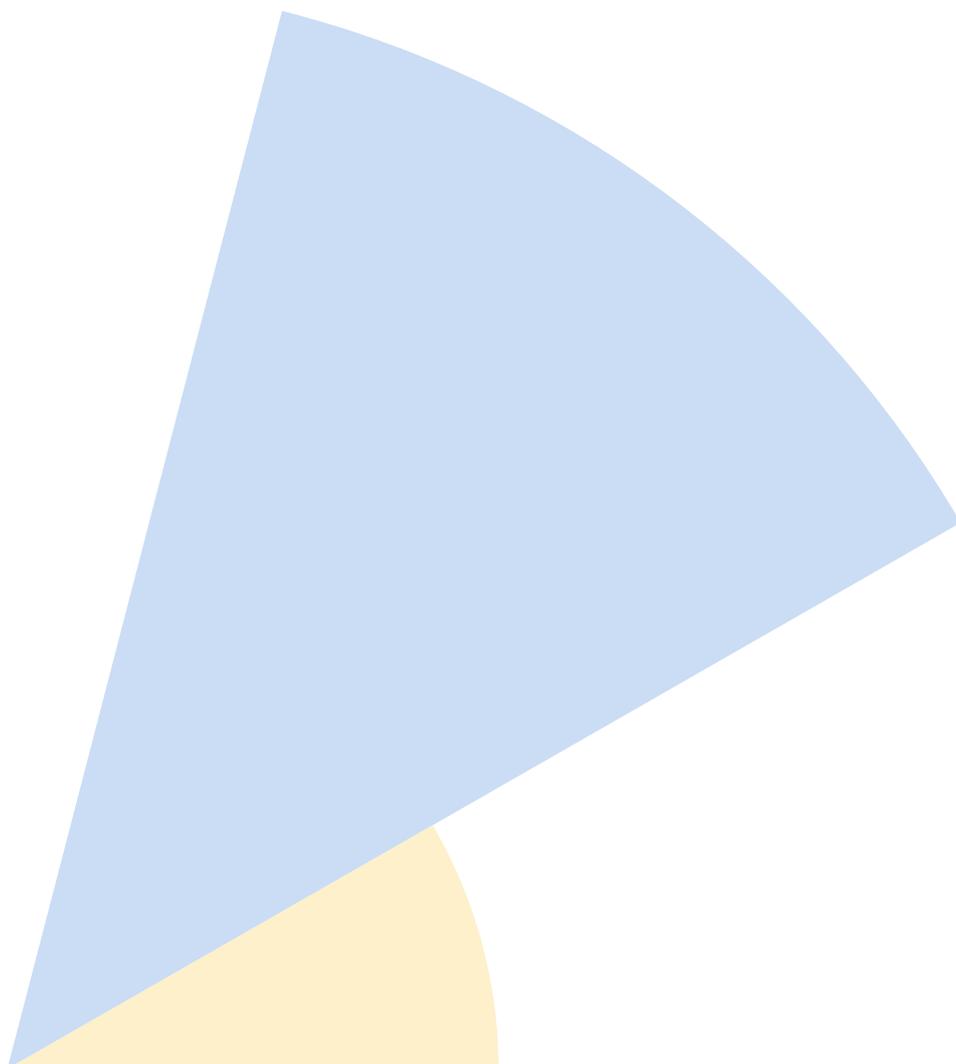
L'**enquête Information et vie quotidienne (IVQ)** mesurant les compétences face à l'écrit a été menée en fin d'année 2012 à Mayotte. Le questionnaire intègre aussi un module en shimaoré, qui permet d'apprécier la compréhension de textes courts écrits dans une graphie au choix de l'enquêté (alphabet arabe ou latin).

#### ► Pour en savoir plus

- **Junel B.**, « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes », *Insee Focus* n° 229, mars 2021.
- **Chaussy C., Merceron S., Paillole P.**, « De l'école à l'emploi à Mayotte : les inégalités hommes-femmes se réduisent », *Insee Flash Mayotte* n° 46, mars 2017.
- **Daudin V., Michaïlesco F.**, « Quatre jeunes sur dix en grande difficulté à l'écrit à Mayotte », *Insee Mayotte infos* n° 70, février 2014.
- **Sourisseau E.**, « La scolarisation à Mayotte par l'éducation nationale (1975-2002) », *Insee Infos Mayotte* n° 15, février 2004.



# Emploi



# Malgré des progrès, une insertion encore faible dans l'emploi et peu de postes à responsabilités

En 2019, seules 27 % des femmes en âge de travailler résidant à Mayotte disposent d'un emploi. Leur taux d'emploi progresse néanmoins en dix ans, alors que celui des hommes stagne. En France métropolitaine, bien davantage de femmes sont en emploi (63 %).

La faible insertion dans l'emploi des femmes à Mayotte s'explique notamment par leur faible niveau de qualification et un secteur privé peu développé. L'offre restreinte en matière de garde d'enfants est également un frein à l'obtention d'un emploi. De nombreuses femmes, sans emploi, souhaiteraient travailler : c'est le cas de 41 % des femmes âgées de 15 à 64 ans, qu'elles soient au chômage ou dans son halo.

Si le diplôme est la clé de l'insertion professionnelle, il l'est moins pour les femmes que pour les hommes à Mayotte : à diplôme égal, une femme est nettement moins souvent en emploi. Leurs débouchés professionnels sont aussi moins diversifiés. Les femmes restent nettement minoritaires dans les fonctions de cadres, même si elles y accèdent plus souvent qu'auparavant. Elles sont aussi à l'origine de près de la moitié des créations d'entreprises individuelles.

Par ailleurs, la représentation des femmes en politique est actuellement inexistante à la tête des exécutifs locaux.

En 2019, à Mayotte, 51 500 personnes ont un emploi, soit 54 % de plus qu'en 2009 (+ 18 000 emplois). Les femmes bénéficient en premier lieu de cette croissance : 21 600 d'entre elles occupent un emploi, contre 11 800 en 2009, soit une progression de 83 % (+ 38 % pour les hommes). De ce fait, la part de femmes sur le marché de l'emploi augmente fortement en dix ans, même si elles demeurent minoritaires : elles occupent 42 % des emplois, contre 35 % en 2009.

Cependant, la hausse de l'emploi ne suffit pas à absorber l'accroissement de la population en âge de travailler. Le marché de l'emploi, encore trop restreint, ne permet pas à toutes les personnes qui le souhaitent de travailler. Ainsi, la part de la population en emploi parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, ou **taux d'emploi**, reste très faible, du fait de l'accroissement démographique rapide. Il ne progresse que de deux points en dix ans pour s'établir à 34 % en 2019, à un niveau deux fois inférieur à celui de la France métropolitaine (66 %).

## L'insertion des femmes dans l'emploi reste faible, mais progresse

Seules 27 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi à Mayotte en 2019, contre 63 % dans l'Hexagone. Cependant, leur taux d'emploi progresse de 5 points depuis 2009 ► **figure 1**. Cette hausse concerne toutes les tranches d'âges, et

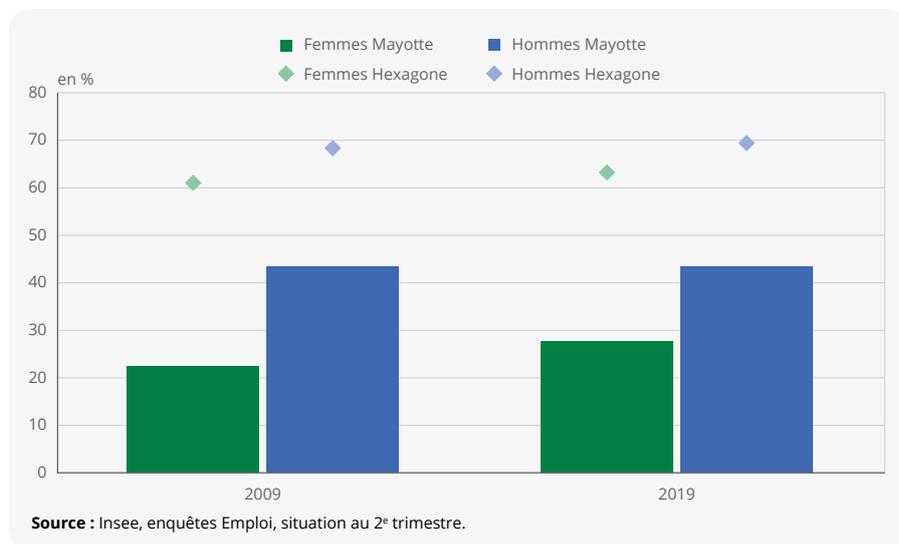
de façon plus marquée les femmes de 50 à 64 ans (+ 7 points). Les hommes sont nettement mieux insérés dans l'emploi (43 %) que les femmes, mais leur taux d'emploi stagne et est aussi largement inférieur à celui des hommes dans l'Hexagone (69 %).

Les femmes nées à l'étranger sont les plus éloignées du marché du travail, du fait d'un niveau d'études très faible voire d'une absence de scolarisation. De surcroît, certaines d'entre elles vivent en situation irrégulière, ce qui ne leur permet pas

d'accéder à un emploi formel. Ainsi, en 2019, seules 19 % des femmes de 15 à 64 ans nées à l'étranger ont un emploi, contre 32 % de celles nées à Mayotte.

À Mayotte, seules 33 % des personnes de 15 à 64 ans sorties du système scolaire détiennent un **diplôme qualifiant** (81 % dans l'Hexagone). La faible qualification de la main-d'œuvre constitue ainsi un obstacle à l'employabilité. L'offre d'emplois est limitée dans une économie qui crée moins de richesses qu'en moyenne nationale et propose donc moins de débouchés dans

### ► 1. Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans en 2009 et 2019 à Mayotte et dans l'Hexagone



le secteur privé. La faiblesse de l'emploi à Mayotte s'accompagne donc d'un **chômage** particulièrement élevé : en 2019, 30 % de la **population active** est au chômage, contre 8 % dans l'Hexagone. Le **taux de chômage** est plus élevé encore pour les femmes (35 %) que pour les hommes (26 %).

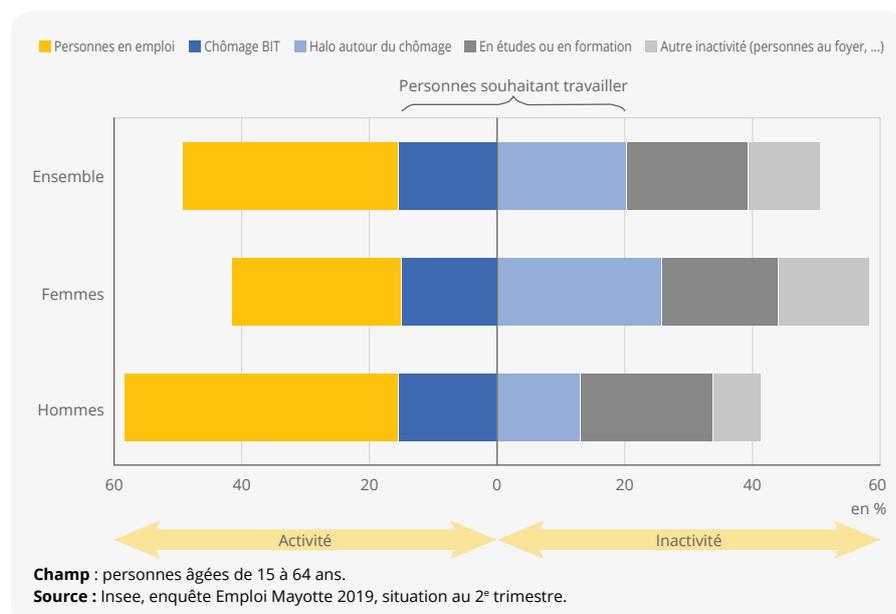
### Quatre femmes sur dix souhaiteraient travailler

La moitié de la population de 15 à 64 ans est considérée comme inactive à Mayotte. Outre les élèves, étudiants ou étudiantes et les hommes ou femmes au foyer, beaucoup de personnes sans emploi déclarent souhaiter travailler mais ne satisfont pas aux deux autres critères définis par le Bureau international du travail (BIT) pour être considérées au chômage : elles ne font pas de démarche active de recherche d'emploi ou ne sont pas disponibles immédiatement pour occuper un poste. Elles font partie du **halo autour du chômage**. À Mayotte, être dans le halo autour du chômage est une situation plus fréquente qu'être au chômage. Ce n'est pas le cas au niveau national, ni dans les autres départements ou régions d'Outre-mer (Drom), exceptée la Guyane. Ce sont les femmes qui composent très majoritairement ce halo. De fait, parmi les femmes âgées de 15 à 64 ans, 41 % souhaiteraient travailler, qu'elles soient au chômage (15 %) ou dans son halo (26 %). Les hommes déclarent moins fréquemment souhaiter travailler (29 %) ► **figure 2**.

L'ampleur du halo à Mayotte peut s'expliquer en partie par un découragement à effectuer des recherches effectives d'emploi après plusieurs échecs et également par les difficultés liées à l'irrégularité de la situation administrative de personnes originaires de l'étranger.

Pour les femmes, d'autres difficultés se rajoutent, notamment liées à la garde d'enfants ou l'accompagnement des personnes âgées, incombant principalement aux femmes. En effet, en raison de la fécondité élevée, la présence

## ► 2. Situation vis-à-vis du marché du travail selon le sexe à Mayotte en 2019



d'enfants dans le ménage est fréquente et la charge de jeunes enfants peut représenter une difficulté pour se rendre disponible rapidement pour occuper un emploi. En effet, l'offre de garde est très limitée sur le territoire (1 place en accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2022). Pour celles qui ont des enfants scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré, l'absence de cantine scolaire de même que la rotation des classes (un groupe d'enfants le matin, un groupe d'enfants différents l'après-midi) peuvent être aussi des freins à l'obtention d'un emploi. S'ajoutent à ces difficultés les questions de leur mobilité pour chercher ou exercer un emploi, en lien avec le manque de transports en commun et l'absence d'un véhicule ou du permis de conduire.

### À niveau de diplôme égal, les femmes accèdent moins à l'emploi que les hommes

Le diplôme est une des clés de l'insertion professionnelle, à Mayotte comme dans les autres territoires français : le taux

d'emploi progresse quand le niveau de formation augmente. À niveau de diplôme équivalent et en dépit d'un marché du travail plus restreint, la population de Mayotte en âge de travailler a autant de chances d'avoir un emploi que celle de l'Hexagone [Fleuret et Paillole, 2019]. Le niveau de qualification des femmes à Mayotte est plus faible que celui des hommes : 30 % des femmes de 15 à 64 ans ont un diplôme qualifiant, contre 37 % des hommes. Mais à niveau de diplôme égal, les femmes sont nettement moins en emploi à Mayotte que les hommes sur les années 2017 à 2019 ► **figure 3**.

L'écart est particulièrement marqué pour les femmes qui n'ont jamais été scolarisées ou qui ne possèdent pas de diplôme qualifiant ; elles sont deux fois moins souvent en emploi que les hommes sans qualification. Ces femmes se portent peu sur le marché du travail : 6 sur 10 sont inactives, contre 3 hommes sur 10. Le secteur du bâtiment est un des principaux employeurs de la main-d'œuvre non qualifiée, davantage à Mayotte qu'au niveau national, dans des métiers généralement exercés par les hommes. Les hommes non qualifiés sont aussi très majoritaires dans les métiers de gardiennage ou de sécurité, et de conducteurs de véhicule. Les femmes non qualifiées disposant d'un emploi sont principalement agentes d'entretien, vendeuses, employées de maison ou fonctionnaires de catégorie C dans la fonction publique.

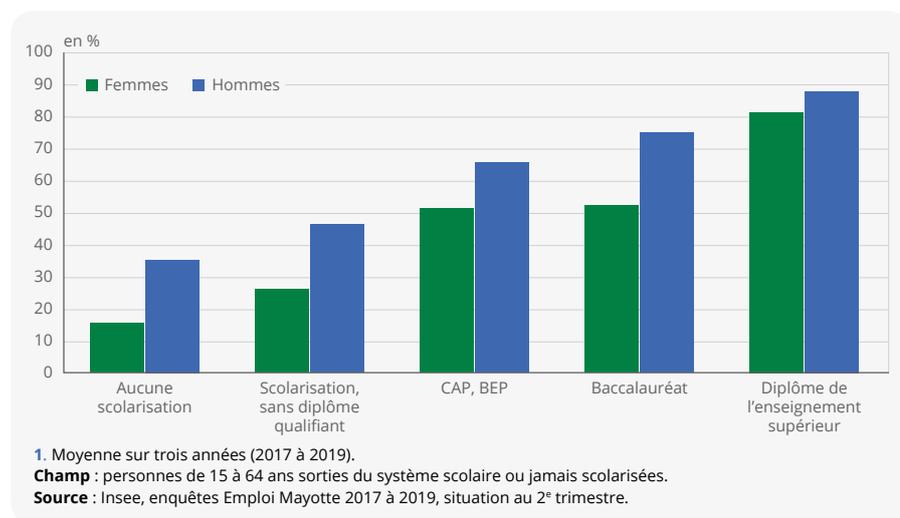
Pour les détentrices d'un CAP ou d'un baccalauréat, l'écart avec les hommes reste aussi particulièrement important : 52 % des femmes détenant l'un de ces diplômes ont un emploi contre 71 %

### ► Encadré 1 - L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des femmes à Mayotte : des pertes d'emploi en 2020, un rebond en 2021

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, lors du premier confinement lié à la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi s'enraye à Mayotte. Malgré le dispositif d'activité partielle, 3 000 personnes perdent leur emploi comparativement à 2019, essentiellement parmi les personnes employées à domicile et non salariées. Les deux tiers de ces emplois étaient occupés par des femmes. En plus des pertes d'emploi, certains postes ont été occupés partiellement du fait du confinement : sur la période, 29 % des femmes et 19 % des hommes en emploi se sont déclarés en situation de **sous-emploi**, les trois quarts pour des raisons de chômage technique ou partiel.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, l'emploi progresse à nouveau, retrouvant son niveau de 2019 pour les femmes, mais accusant toujours un léger déficit pour les hommes. Dans le même temps, la population en âge de travailler s'accroît : + 5 900 femmes, + 5 000 hommes entre 2019 et 2021. Le taux d'emploi recule ainsi moins fortement pour les femmes (25 % après 27 % en 2019) que pour les hommes (39 % après 43 %).

### ► 3. Taux d'emploi<sup>1</sup> selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu et le sexe à Mayotte



des hommes. À ces niveaux de diplôme, les femmes se portent aussi moins sur le marché du travail que les hommes, mais leur taux de chômage est aussi très nettement supérieur à celui des hommes : 30 % contre 16 %.

La différence se réduit pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, mais reste en défaveur des femmes : 81 % ont un emploi, contre 88 % des hommes. Dans cette catégorie, les femmes sont plus souvent inactives, mais sont aussi davantage au chômage.

Le lieu de naissance, l'âge, une mobilité antérieure vers l'Hexagone ou La Réunion ont aussi un impact sur le fait d'occuper un emploi ou non. À diplôme, lieu de naissance, âge et mobilité identiques, les femmes accèdent significativement moins à l'emploi que les hommes.

#### La moitié des emplois féminins dans la fonction publique

L'emploi public occupe une part importante de l'emploi à Mayotte, du fait de la faiblesse du secteur privé. Ainsi, sur les années 2017 à 2019, 44 % des emplois relèvent de la fonction publique. Toutefois, ces emplois ne mobilisent que 14 % de la population en âge de travailler, une part équivalente à celle du niveau national. La moitié (51 %) des femmes qui occupent un emploi travaillent dans la fonction publique, tout comme en 2009. Les hommes qui ont un emploi sont moins nombreux à y travailler (39 %), même si cette part progresse sensiblement en dix ans. Les hommes en emploi sont plus souvent salariés dans le secteur privé (43 %) que les femmes (32 %) ► **figure 4**.

Si les femmes travaillent davantage dans la fonction publique, elles sont aussi plus souvent concernées par le **sous-emploi** :

10 % des femmes travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage, contre 4 % des hommes. Trois fois sur quatre, la personne en sous-emploi n'effectue pas de recherche pour trouver un autre emploi.

Le temps partiel concerne notamment les contrats aidés, qui représentaient 6 % des emplois à Mayotte fin 2018 [Fleuret et Paillole, 2019]. La plupart des bénéficiaires des contrats aidés sont des femmes (72 %), majoritairement recrutées par les communes, par exemple pour les travaux d'entretien et de nettoyage des écoles.

#### Des métiers moins diversifiés mais de plus en plus de femmes cadres

Sur le marché du travail, les femmes occupent des métiers moins variés que les hommes. Entre 25 et 54 ans, la moitié de leurs emplois sont répartis au sein de six familles professionnelles, contre neuf pour les hommes ► **figure 5**. Le métier d'enseignant-e est le plus fréquent à Mayotte, pour les femmes (16 % des

emplois) comme pour les hommes (13 % des emplois). Dans l'Hexagone, l'éventail des emplois occupés, par les hommes comme par les femmes, est deux fois plus large.

Le nombre de **cadres** augmente fortement et de manière continue à Mayotte depuis 20 ans : il quadruple presque pour atteindre 4 800 cadres en 2017. Les cadres représentent 12 % des **personnes en emploi** contre 5 % en 1997 [Thibault, 2022].

Entre 1997 et 2017, le nombre de femmes cadres augmente aussi considérablement, passant de 350 à 1 700. Toutefois, les femmes continuent à accéder moins souvent que les hommes aux postes de cadres : en 2017, 36 % des cadres sont des femmes contre 29 % 20 ans avant.

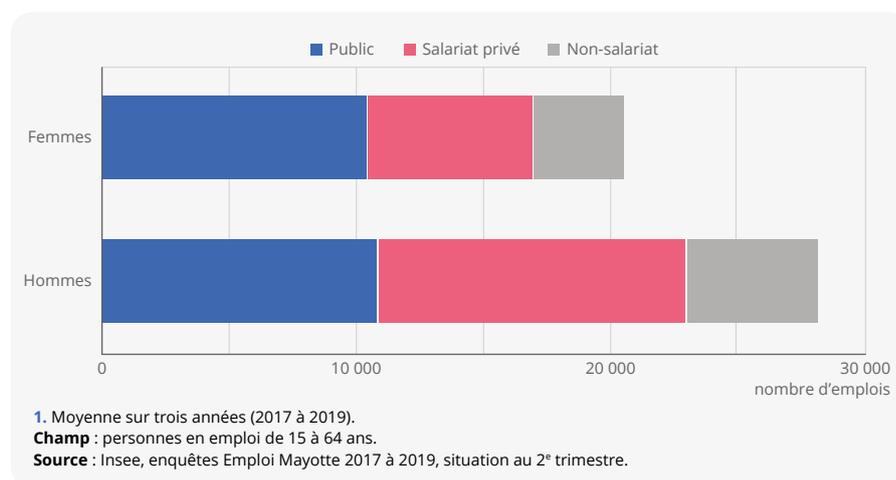
La fonction publique offre les meilleurs débouchés d'emplois de cadres pour les femmes : elles représentent 39 % des professeurs et professions scientifiques et 37 % des cadres dans le reste de la fonction publique. Mais dans le secteur privé, en entreprise, elles n'occupent que 29 % des emplois de cadres. Les femmes natives de Mayotte sont de plus en plus présentes sur les postes de cadres occupés par des femmes : elles occupent 40 % de ces postes en 2017 contre 8 % en 2002.

Les femmes occupent aussi moins souvent les 450 postes qualifiés « **à hautes responsabilités** » (38 %). Il s'agit essentiellement de professions médicales, de droit ou dans l'enseignement supérieur. Seul un quart des postes occupés par des femmes le sont par des natives de Mayotte, mais cette part progresse ces dernières années.

#### Près d'une entreprise individuelle sur deux créée par une femme

La création d'entreprises est vigoureuse à Mayotte, favorisée par la dynamique de convergence de l'économie de Mayotte

### ► 4. Répartition de l'emploi<sup>1</sup> par sexe et catégorie à Mayotte



## ► 5. Familles professionnelles qui concentrent la moitié des emplois à Mayotte en 2017

Femmes		Hommes	
	Part dans l'emploi (en %)		Part dans l'emploi (en %)
Enseignante	16	Enseignant	13
Agente d'entretien	14	Conducteur de véhicules	7
Employée administrative de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	9	Agent de gardiennage et de sécurité	7
Maîtrise des magasins et intermédiaire du commerce	4	Armée, police, pompier	5
Aide-soignante	4	Ouvrier qualifié du gros œuvre du bâtiment	5
Profession intermédiaire administrative de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	4	Ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics	4
	51	Agent d'entretien	4
		Employé administratif de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	4
		Ouvrier qualifié du second œuvre du bâtiment	3
			51

**Champ** : personnes de 25 à 54 ans.

**Source** : Insee, Recensement de la population 2017, exploitations complémentaires.

vers les standards nationaux et par la mise en place sur le territoire du statut de micro-entreprise en mai 2020. Malgré la crise sanitaire, le nombre d'entreprises nouvelles augmente en 2021 de 33 % (+ 17 % dans l'Hexagone) par rapport à 2020, qui était déjà une année record. La plupart des créations d'entreprises (73 %) se font sous le statut d'entreprises individuelles, y compris de microentreprises. Les 27 % restants sont créées sous le statut de société.

Parmi les 1 300 nouvelles entreprises individuelles, 47 % sont créées par des femmes, soit davantage que dans l'Hexagone (43 %).

Les femmes sont majoritaires parmi les créateurs d'entreprises dans les activités liées à la santé et l'action sociale, au commerce et aux services aux particuliers. Les hommes prédominent largement dans la construction et les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises.

### Les femmes sont quasiment absentes des hautes responsabilités en politique

Conformément à l'application des lois sur la parité, comme partout sur le territoire national, les femmes sont dorénavant aussi nombreuses que les hommes parmi les élu·es des collectivités territoriales. Ainsi, les listes composées pour les élections municipales ou départementales par exemple doivent présenter autant d'hommes que de femmes. Pour autant, les femmes sont absentes de la tête des exécutifs locaux à Mayotte début 2022. Ainsi, à la suite des élections municipales qui se sont tenues en 2020, les maires

des 17 communes de Mayotte sont tous des hommes, et seules quatre femmes occupent les fonctions de première adjointe. Dans l'Hexagone, les femmes demeurent elles aussi très largement minoritaires : elles ne représentent que 20 % des maires et 33 % des premiers et premières adjointes. Les jeunes

générations de femmes sont cependant davantage présentes que leurs aînées : qu'elles soient premières adjointes de mairie, deuxièmes adjointes ou autres membres du conseil municipal, les femmes élues sont plus jeunes que les hommes, de 5 ans en moyenne.

À Mayotte, les présidences du Conseil départemental et de chacune des cinq communautés de communes sont aussi dévolues à des hommes, comme la majorité des vices-présidences. Seule exception, une femme est députée parmi les quatre représentant·es de Mayotte au Parlement. Pour la France entière, 36 % des parlementaires sont des femmes.

L'objectif 5 de développement durable formulé par les Nations unies, qui vise l'égalité entre les sexes, définit pourtant comme cible de « *veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité* ».

**Auteur** :

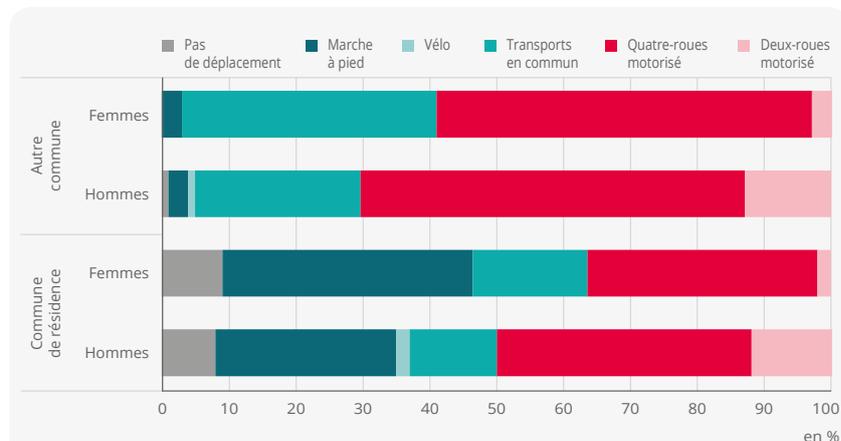
Claire Grangé (Insee)

### ► Encadré 2 - Les femmes utilisent davantage les taxis collectifs ou la marche pour se rendre au travail

La moitié des personnes en emploi, hommes (51 %) comme femmes (54 %), travaillent dans leur commune de résidence à Mayotte. Dans ce cas, les femmes se rendent davantage à pied sur leur lieu de travail, que les hommes (37 % contre 27 %) ► **figure**. Qu'elles travaillent ou non dans la commune où elles résident, elles utilisent aussi plus fréquemment les taxis collectifs, qui font office de transport en commun. Par ailleurs, elles n'ont recours que de manière marginale à un deux-roues motorisé, tandis que davantage d'hommes en utilisent un (un peu plus d'un sur dix).

Quand l'emploi se situe hors de la commune de résidence, la voiture est privilégiée : près de six personnes sur dix, femmes comme hommes, travaillant en dehors de leur commune de résidence utilisent une voiture ou un camion pour se rendre à leur travail. C'est aussi le cas de près de quatre hommes sur dix travaillant dans leur commune de résidence. À Mayotte, seuls 29 % des ménages disposent d'au moins une voiture, contre 81 % dans l'Hexagone.

### ► Mode de transport pour se rendre au travail selon le lieu de travail et le sexe à Mayotte en 2017



**Champ** : personnes en emploi.

**Source** : Insee, Recensement de la population 2017.

### ► Encadré 3 - Des lois pour faire progresser la parité

Depuis 2018, à Mayotte, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent avoir négocié un accord ou, à défaut, défini un plan d'actions visant à parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2021, 13 entreprises sur les 36 concernées disposent d'un accord ou d'un plan d'actions.

Depuis 2020, ces entreprises doivent calculer un « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». Il s'agit d'une note sur 100 points reflétant la situation de l'entreprise par rapport à l'égalité professionnelle et notamment les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Si l'index est inférieur à 75, des mesures correctives sont mises en œuvre pour atteindre l'objectif. C'est le cas de deux entreprises à Mayotte, soit 8 % des entreprises pour lesquelles un index a été calculé, un niveau proche de la moyenne nationale (7 %). En 2022, l'identification des entreprises soumises à ces obligations en faveur de la parité devrait s'améliorer et permettre un meilleur contrôle.

**Source :** Deets

### ► Source

L'**enquête Emploi** permet de mesurer les concepts d'activité, d'emploi et de chômage conformément aux critères établis par le Bureau international du travail (BIT). Elle comporte des questions permettant de décrire l'emploi selon des nomenclatures ou des définitions européennes. La collecte de l'enquête Emploi à Mayotte a lieu chaque année au 2<sup>e</sup> trimestre, auprès d'environ 3 000 ménages. Le taux de chômage de Mayotte est mesuré avec un intervalle de confiance de  $\pm 2$  points.

### ► Définitions

Une **personne en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence, ou a été absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, chômage partiel ou technique, etc.) et de durée.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

La **population active au sens du BIT** comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Le **halo autour du chômage** rassemble les personnes sans emploi qui :

- ont effectué une démarche active de recherche d'emploi mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- n'ont pas effectué de démarche active de recherche, mais souhaitent un emploi et sont disponibles pour travailler ;
- souhaitent un emploi, mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche et ne sont pas disponibles pour travailler.

Le **sous-emploi** concerne les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou de mauvais temps.

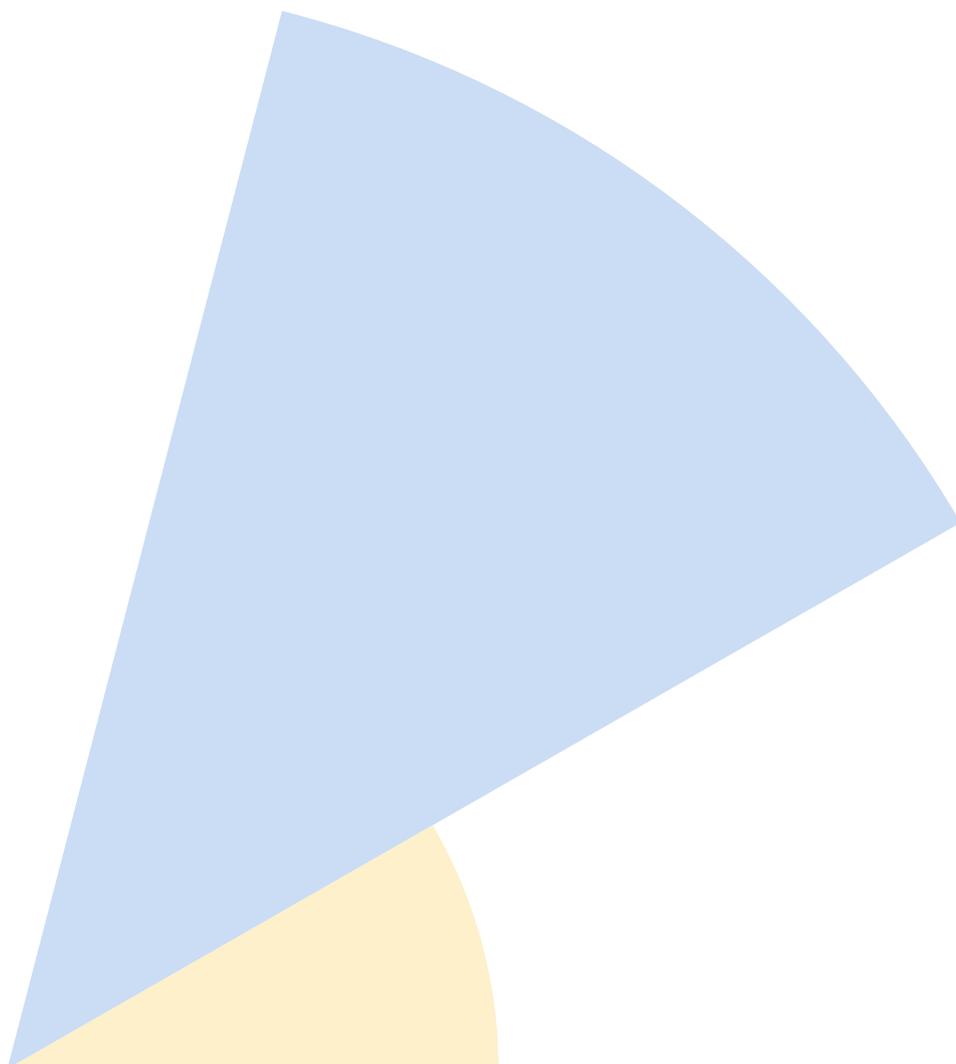
Les **diplômes qualifiants** regroupent les CAP, BEP, Baccalauréat et les autres diplômes de l'enseignement supérieur. Le certificat d'études primaires ou le diplôme national du brevet (DNB) ne sont pas considérés comme des diplômes qualifiants.

Les **emplois de cadre** correspondent à la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure » ou « chef d'entreprise de dix salariés ou plus » de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee.

Les **emplois à hautes responsabilités** correspondent à des postes de dirigeant, professionnel ou expert de haut niveau. Ces postes sont repérés parmi les cadres en s'appuyant sur les préconisations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) intitulé « Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelle ».

### ► Pour en savoir plus

- **Seguin S.**, « Créations d'entreprises à Mayotte en 2021 - Nouveau record d'entreprises créées en 2021 et essor du micro-entrepreneuriat », *Insee Flash Mayotte* n° 136, mai 2022.
- **Thibault P.**, « De plus en plus d'emplois de cadre, en particulier pour les natifs et natives de Mayotte », *Insee Analyses Mayotte* n° 32, mars 2022.
- **Jonzo A.**, « Enquête Emploi 2021 à Mayotte - En 2021, autant d'emplois qu'avant la crise sanitaire mais davantage de personnes en âge de travailler », *Insee Flash Mayotte* n° 130, décembre 2021.
- **Letailleur N.**, « Créations d'entreprises à Mayotte - Malgré la crise sanitaire, un nouveau record d'entreprises créées en 2020 », *Insee Flash Mayotte* n° 119, mai 2021.
- **Jonzo A.**, « 3 000 emplois en moins pendant le premier confinement », *Insee Flash Mayotte* n° 117, mars 2021.
- **Seguin S., Sui-Seng S.**, « Les créateurs d'entreprises à Mayotte en 2018 - Des créateurs plutôt âgés et diplômés, mais peu expérimentés », *Insee Flash Mayotte* n° 110, octobre 2020.
- **Fleuret A., Paillolle P.**, « L'insertion sur le marché du travail à Mayotte - Le diplôme, clé de l'insertion professionnelle », *Insee Analyses Mayotte* n° 21, septembre 2019.
- **Fleuret A., Paillolle P.**, « Évolution du marché du travail mahorais de 2009 à 2018 - Un emploi pour trois adultes », *Insee Flash Mayotte* n° 93, septembre 2019.
- **Mureau C.**, « Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est - L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activité et localisation », *Insee Analyses Mayotte* n° 20, septembre 2019.



# Une faible espérance de vie et de nombreuses maternités

L'espérance de vie des femmes vivant à Mayotte est bien plus faible que celle des femmes en France métropolitaine. À âge donné, elles déclarent en effet plus souvent être confrontées à des problèmes de santé que les hommes habitant Mayotte et que les femmes vivant ailleurs en France. Notamment, plus d'un tiers d'entre elles sont obèses. Elles recourent nettement moins à des soins médicaux que les femmes habitant l'Hexagone : le dépistage de leurs maladies chroniques en pâtit. Les habitantes de Mayotte pratiquent aussi rarement une activité physique et peu d'entre elles ont une alimentation équilibrée, ce qui peut nuire à leur santé.

Les femmes qui vivent à Mayotte ont également davantage d'enfants qu'ailleurs en France en 2019, même si leur fécondité a beaucoup baissé au fil des générations.

Marquée par la crise de Covid-19, l'année 2020 se caractérise par une baisse de la fécondité et de l'espérance de vie à Mayotte. Cependant, les naissances rebondissent en 2021 pour atteindre de nouveau un niveau record, alors que les décès sont encore plus nombreux.

À Mayotte, l'espérance de vie des habitants est très inférieure à celles des autres territoires en France. En particulier, l'espérance de vie à la naissance des femmes s'élève à 76,2 ans en 2019, soit 9 ans de moins qu'en France métropolitaine ► **figure 1**. De plus, l'écart entre les femmes et les hommes est bien plus faible à Mayotte (1,2 an) que dans l'Hexagone (5,8 ans) ou les autres départements et régions d'Outre-mer (Drom) (entre 6 et 7 ans).

Le nombre de décès rapporté au nombre d'habitants est faible à Mayotte, du fait de la jeunesse de la population. Mais, à âge donné, la probabilité de décès y est bien plus élevée que dans l'Hexagone. Si la population de Mayotte avait la même structure par âge, le **taux de mortalité** y serait presque deux fois plus élevé en 2019.

Entre 20 et 59 ans, les femmes résidant à Mayotte ont un risque de décès légèrement supérieur à celui des femmes de l'Hexagone. Mais c'est après 60 ans que la mortalité y devient nettement plus élevée : entre 60 et 74 ans, leur risque de décès est trois fois plus important que celui des femmes vivant dans l'Hexagone, hors période Covid-19. Leur mortalité est cependant un peu plus faible à chaque âge que celle des hommes de Mayotte. Cette surmortalité est liée aux conditions de vie précaires d'une partie importante de la population et à la faible présence de professionnels de santé au regard de l'Hexagone. Pour les femmes, des facteurs complémentaires s'y ajoutent, comme l'**obésité**, la sédentarité et le nombre élevé de grossesses.

## Les femmes plus souvent en mauvaise santé

À Mayotte, 12 % des femmes de 15 ans ou plus se déclarent en mauvaise ou très mauvaise santé en 2019 [Thibault et al., 2021]. C'est plus que les hommes (9 %). Les habitantes de l'Hexagone se déclarent plus rarement en mauvaise ou très mauvaise santé (8 %), alors qu'elles sont en moyenne bien plus âgées : 29 % d'entre elles ont 60 ans ou plus (4 % à Mayotte). À âge égal, la santé des femmes à Mayotte apparaît ainsi plus mauvaise.

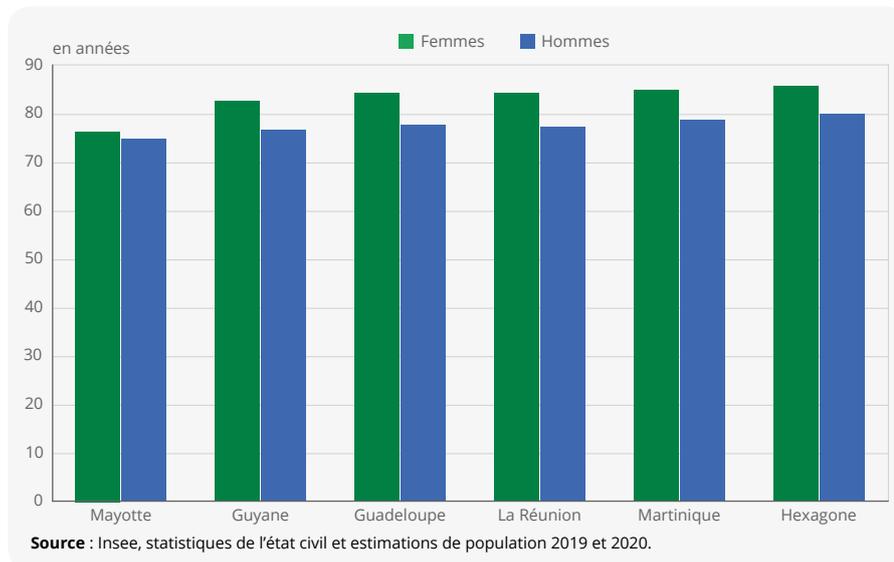
Les capacités physiques et aptitudes fonctionnelles baissent progressivement avec l'âge durant toute la vie d'adulte. Cette dégradation de la santé avec l'âge est bien plus marquée à Mayotte, dans un contexte où les conditions de vie sont plus précaires. Ainsi, 44 % des femmes de 60 ans ou plus déclarent une santé altérée, contre 14 % dans l'Hexagone.

De plus, 57 % des habitantes de Mayotte déclarent présenter des limitations fonctionnelles, qu'elles soient physiques, sensorielles ou intellectuelles, contre 46 % des hommes et 52 % des femmes au niveau national. Les habitantes de Mayotte évoquent plus souvent des problèmes de vue (28 % contre 23 % des hommes et 21 % des femmes de l'Hexagone). Elles sont aussi très contraintes dans leur mobilité : 25 % éprouvent des difficultés à marcher ou à monter un escalier (10 % dans l'Hexagone) ; l'obésité peut être à l'origine de ces difficultés.

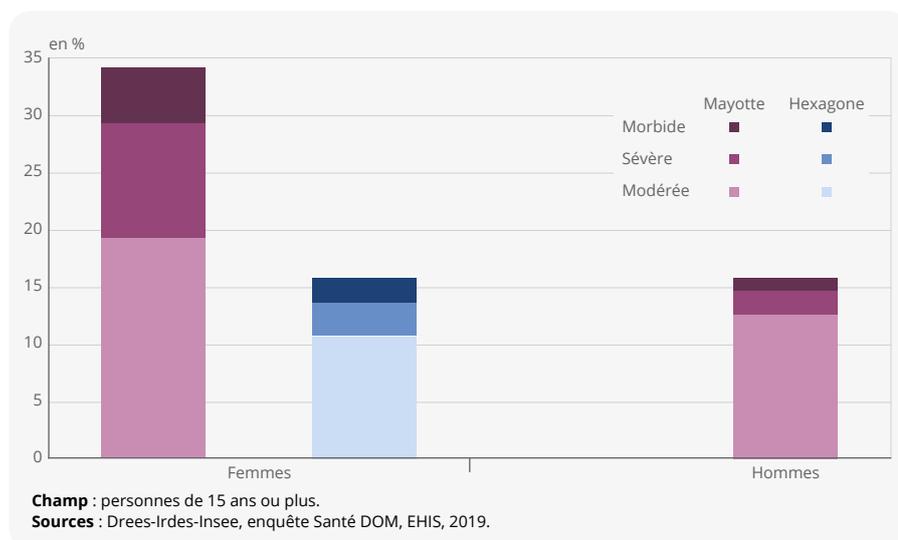
L'obésité est un enjeu de santé publique : l'hypertension artérielle, l'insuffisance rénale, les maladies cardiovasculaires et le diabète lui sont très souvent associés.

En 2019, 34 % des femmes habitant Mayotte sont obèses, une part deux fois plus élevée

## ► 1. Espérance de vie à la naissance par sexe en 2019 selon le territoire



## ► 2. Part des personnes obèses selon le type d'obésité, le sexe et le territoire en 2019



que dans l'Hexagone (15 %) ► **figure 2**. Les formes graves sont fréquentes : 15 % des femmes sont en situation d'obésité sévère ou morbide, tandis que seules 5 % des femmes dans l'Hexagone et 3 % des hommes à Mayotte sont concernés. Dès le plus jeune âge, les filles sont davantage exposées que les garçons : 13 % contre 3 % des 15 à 24 ans. L'alimentation peu diversifiée et le manque d'activité physique expliquent pour partie le surpoids des femmes à Mayotte. L'obésité s'aggrave encore avec l'avancée en âge : le métabolisme progressivement plus lent et des maternités successives peuvent entraîner une prise de poids.

Les femmes de Mayotte sont un peu plus fréquemment concernées par les **syndromes dépressifs** (21 %) que les hommes (18 %) [Floury *et al.*, 2022]. Elles sont en effet notamment plus souvent que les hommes sans emploi et en mauvaise condition physique, deux facteurs associés aux états dépressifs.

### Un faible recours aux soins et aux dépistages

Les femmes vivant à Mayotte ont bien moins souvent consulté un médecin dans l'année écoulée que les femmes résidant dans l'Hexagone (68 % contre 93 %). Elles consultent cependant un peu plus fréquemment que les hommes de Mayotte (57 %). S'occupant davantage des enfants et plus attentives à leur propre santé, les femmes auraient une appréciation plus objective que les hommes de leur propre état de santé [Boulevard, 2016].

À Mayotte, 10 % des femmes n'ont même jamais consulté de médecin généraliste et 54 % de médecin spécialiste. Ces taux sont bien plus élevés que dans l'Hexagone ou dans les autres Drom ► **figure 3**.

Le non-recours aux personnels de santé pose des difficultés dans le domaine de la prévention. En effet, les femmes à Mayotte réalisent plus rarement des dépistages et des examens médicaux spécifiques. Ainsi, 86 % des habitantes de Mayotte de 15 ans ou plus n'ont jamais effectué de mammographie (75 % pour les femmes de 45 ans ou plus) et 62 % de frottis vaginal.

Ce moindre recours peut aussi résulter d'un renoncement à des soins ou d'un report. Ainsi, 46 % des femmes ayant eu un besoin médical dans l'année y ont renoncé ou l'ont retardé, contre 34 % de leurs homologues dans l'Hexagone. La densité médicale est en effet particulièrement faible à Mayotte : en 2019, y sont dénombrés 54 généralistes, 36 spécialistes et 5 dentistes pour 100 000 habitants contre 139, 177 et 64 en métropole. De plus, les consultations peuvent être onéreuses pour la population

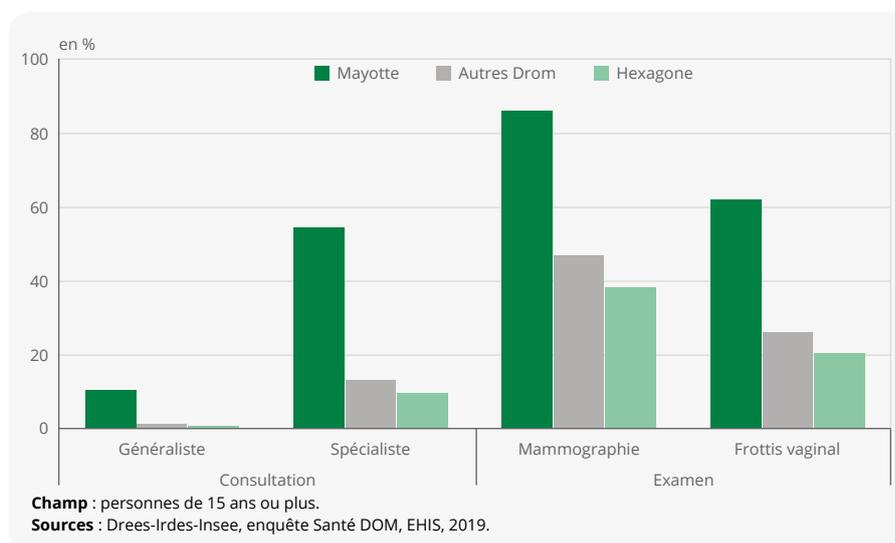
non couverte par la Sécurité sociale, la plupart du temps de nationalité étrangère et pauvre. Ainsi, 35 % des habitantes n'ont pas eu recours aux soins pour des raisons financières, alors que les femmes de l'Hexagone renoncent à des soins surtout au regard du délai trop long pour obtenir un rendez-vous.

Entre faible recours, renoncement ou report en matière de soins, la veille sanitaire est rendue difficile à Mayotte. Le dépistage de certaines maladies est en effet indispensable pour surveiller l'état de santé d'une population. Malgré une obésité prégnante, peu de femmes déclarent souffrir de pression artérielle élevée à Mayotte (14 %), de diabète (6 %) ou de cholestérol (2 %) comparativement aux femmes résidant dans l'Hexagone (respectivement 18 %, 6 % et 14 %). De même, seules 23 % des habitantes de Mayotte déclarent avoir une maladie chronique : cette prévalence déclarée, qui ne correspond qu'aux cas connus, sous-estime très certainement la réalité. En effet, une grande partie de la population méconnaît son état de santé réel, du fait d'un faible dépistage des maladies. Ainsi, seuls 59 % des habitants de Mayotte ont fait mesurer leur tension artérielle par un professionnel de santé dans l'année précédant l'enquête, contre 79 % dans l'Hexagone. Les femmes à Mayotte consultent toutefois plus souvent les professionnels de santé que les hommes et se font davantage dépister : 66 % des femmes de Mayotte ont fait contrôler leur tension dans l'année contre seulement 51 % des hommes.

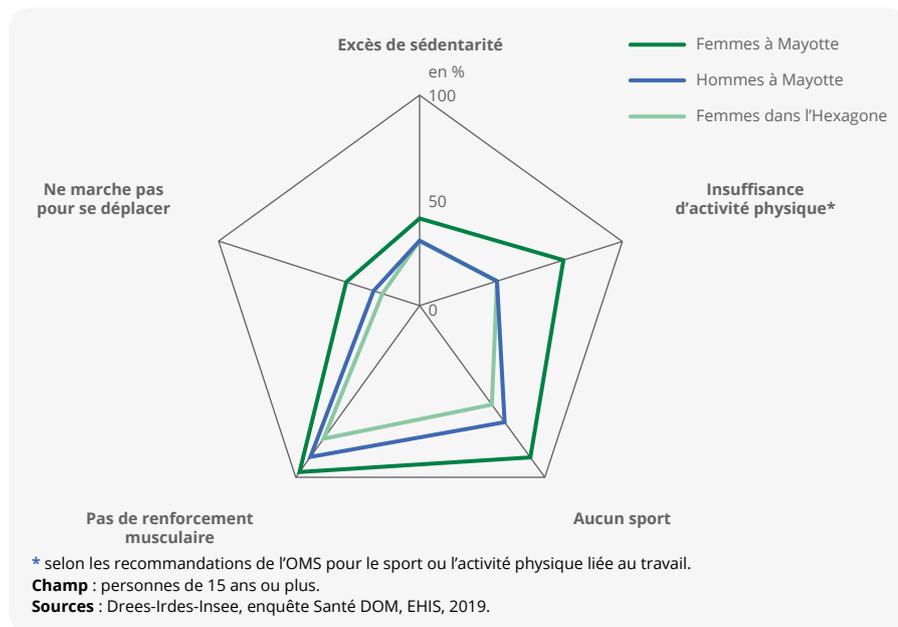
### Un manque d'activité physique et une alimentation peu diversifiée

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit comme un excès de sédentarité le fait de rester au moins 7 heures par jour assis

## ► 3. Part des femmes n'ayant jamais consulté selon le praticien, le type d'examen et le territoire de résidence



#### ► 4. Part des personnes selon l'activité physique, le sexe et le territoire en 2019



ou allongé sans dormir. À Mayotte, 42 % des femmes sont concernées, contre 31 % des hommes et 31 % des femmes vivant dans l'Hexagone ► **figure 4**.

De même, à Mayotte, 71 % des femmes ne font pas assez de sport ou d'activité physique liée ou non au travail au regard des recommandations de l'OMS nécessaires à une bonne santé. C'est bien plus que les hommes vivant à Mayotte (38 %) et que les femmes de l'Hexagone (37 %). L'OMS conseille en effet un minimum de 150 minutes de pratique sportive par semaine, mais tient aussi compte de la réalisation de tâches nécessitant un effort modéré par ailleurs, notamment au travail.

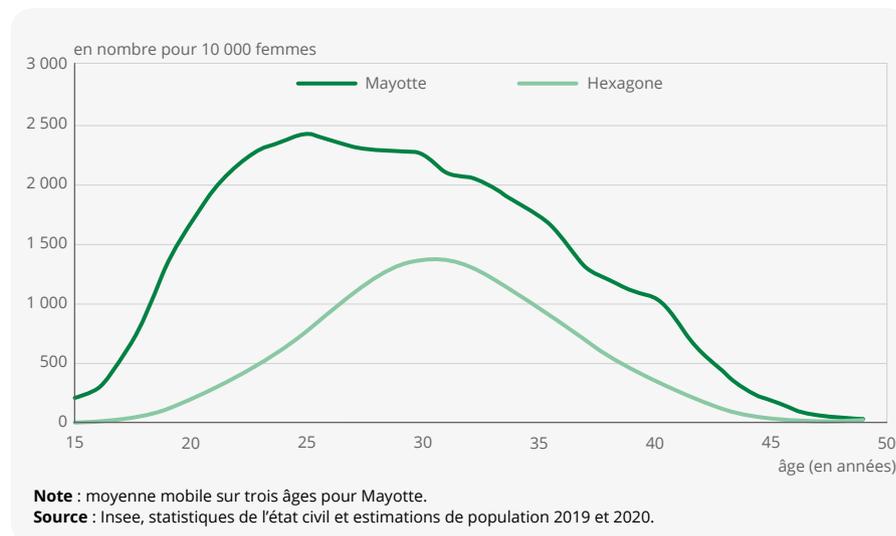
Les femmes à Mayotte font en effet peu de sport (12 % en pratiquant chaque semaine) et en particulier quasiment pas de renforcement musculaire (3 %). C'est beaucoup moins que les hommes (32 % et 11 %) et surtout que les femmes dans l'Hexagone (43 % et 22 %). Le sport n'est certainement pas une priorité pour une population confrontée à la pauvreté. Sortir faire du sport peut aussi s'avérer risqué pour les personnes en situation irrégulière. Ainsi, 37 % des femmes ne pratiquent jamais la marche à pied pour se déplacer à Mayotte, contre 23 % des hommes et 19 % des femmes dans l'Hexagone. De plus, les traditions culturelles ou cultuelles peuvent aussi restreindre l'activité physique des filles et des femmes. Par exemple, 70 % des filles en classe de 6<sup>e</sup> ne savent pas nager, contre 31 % des garçons et 45 % des collégiennes en 6<sup>e</sup> dans l'Hexagone [ARS Mayotte, 2021].

Concernant la nutrition, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) recommande la consommation régulière de fruits et

légumes et déconseille celle de boissons industrielles sucrées. Cependant, 80 % des femmes à Mayotte ne consomment jamais de fruits ou légumes contre 20 % des femmes dans l'Hexagone. Seuls 3 % des femmes et des hommes à Mayotte suivent la recommandation de manger cinq portions de fruits et légumes par jour (23 % des femmes de l'Hexagone). De plus, 45 % des femmes à Mayotte boivent au moins une fois par semaine des boissons industrielles sucrées, soit deux fois plus que les femmes qui résident dans l'Hexagone.

En revanche, la consommation de tabac est marginale à Mayotte, et encore plus chez les femmes : 93 % d'entre elles ne fument pas du tout (73 % des hommes de Mayotte et 79 % des femmes de l'Hexagone).

#### ► 5. Nombre de naissances par âge de la mère selon le territoire en 2019 pour 10 000 femmes



#### La fécondité des habitantes de Mayotte est la plus élevée de France

Avec 4,6 enfants par femme en 2019, la fécondité est nettement plus élevée à Mayotte qu'en Guyane (3,6) et qu'en France métropolitaine (1,8). Cette forte natalité est d'abord portée par les femmes étrangères : les trois quarts des femmes domiciliées à Mayotte ayant eu un enfant sont de nationalité étrangère. La fécondité est ainsi bien plus élevée pour les habitantes de Mayotte nées à l'étranger (**indicateur conjoncturel de fécondité** de 6,0 enfants par femme en 2017) que pour celles nées à Mayotte (3,5).

La fécondité des habitantes de Mayotte dépasse celle de l'Hexagone à tous les âges, mais plus particulièrement chez les plus jeunes : leurs **taux de fécondité** sont dix fois supérieurs avant 20 ans. La natalité est plus précoce : le pic des naissances se situe autour de 24 ans, alors qu'il est proche de 30 ans dans l'Hexagone. L'âge moyen des mères à la naissance est ainsi plus faible à Mayotte : 28,6 ans contre 31,1 ans dans l'Hexagone ► **figure 5**. De plus, 4 % des naissances sont issues de mères mineures : c'est moins qu'en Guyane (6 %) mais bien plus que dans l'Hexagone (0,4 %).

Les mères à Mayotte accouchent bien plus souvent hors d'une maternité qu'ailleurs en France : 6 % des naissances ont lieu à domicile contre moins de 1 % en Guyane ou dans l'Hexagone. Par ailleurs, 3 % des naissances de mères domiciliées à Mayotte ont lieu hors du territoire en 2019 : 300 femmes ont accouché dans les maternités de l'Hexagone ou de La Réunion.

La fécondité a beaucoup baissé à Mayotte au fil des générations. Près de 40 % des femmes nées entre 1940 et 1949 ont eu 7 enfants ou plus, contre 20 % pour

### ► Encadré - Fécondité et espérance de vie impactées pendant la crise sanitaire

La crise sanitaire de la Covid-19 a eu un impact sur la vie des femmes et des hommes habitant Mayotte.

Les naissances baissent ainsi entre mai 2020 et janvier 2021, mais rebondissent ensuite fortement. Elles atteignent même à un niveau record en 2021, avec 10 560 bébés de mères domiciliées sur l'île.

Conjuguée à l'épidémie de dengue, la crise sanitaire induit une forte hausse des décès. Ils augmentent même plus fortement à Mayotte (+ 23 % en 2020 par rapport à 2019) que dans l'Hexagone (+ 9 %). La surmortalité, accentuée chez les plus de 75 ans (+ 37 %), concerne autant les femmes que les hommes. L'espérance de vie à la naissance baisse ainsi nettement à Mayotte en 2020, de près de 3 ans, aussi bien pour les femmes (73,6 ans) que pour les hommes (72,3 ans). En 2021, la hausse des décès se poursuit ; elle est même plus prononcée qu'en 2020 : + 45 % par rapport à 2019.

celles nées entre 1970 et 1976. Cette baisse a été principalement portée par les femmes nées à Mayotte. Le nombre d'enfants qu'elles ont eus jusqu'à l'âge de 30 ans passe de 3,8 enfants par femme dans les générations 1960 à moins de 2 dans la génération 1980. Cette baisse de la fécondité est liée à l'élévation du niveau d'instruction des femmes natives de Mayotte au cours des générations [Merceron *et al.*, 2017].

### Moins de contraception et davantage d'interruptions volontaires de grossesse qu'ailleurs en France

Les habitantes de Mayotte ont moins recours à la contraception : 44 % des femmes de 18 à 44 ans n'utilisent pas de contraception en 2016 contre 28 % dans l'Hexagone [ARS Mayotte, 2020]. Les femmes à Mayotte qui n'ont pas eu d'enfant déclarent un recours beaucoup plus faible à la contraception (14 %) que celles en ayant déjà au moins un (70 %), particulièrement chez les plus jeunes.

Le non-recours à la contraception peut s'expliquer par une méconnaissance des moyens de contraception et des difficultés d'accès au système médical, mais aussi par le fait que la maternité reste une norme sociale importante.

En lien avec la plus faible contraception, le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est plus fréquent à Mayotte. En 2019, sur 1 000 femmes de 15 à 49 ans, 22 y ont eu recours contre 16 dans l'Hexagone. Cependant, les femmes de Mayotte sont concernées par bien plus de grossesses, et ramenées au nombre de naissances, les IVG sont nettement moins fréquentes : pour 100 naissances vivantes, 16 avortements ont lieu à Mayotte en 2019 contre 29 dans l'Hexagone. Les IVG réalisées chez les femmes mineures sont par ailleurs bien plus courantes à Mayotte : 20 pour 1 000 femmes mineures, contre 6 pour 1 000 dans l'Hexagone, en lien avec les grossesses plus répandues parmi les mineures à Mayotte.

### Auteur :

Pierre Thibault (Insee)

### ► Définitions

L'**espérance de vie** est la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'**obésité** correspond à un excès de graisse dans l'organisme, pouvant nuire à la santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), si l'indice de masse corporel (IMC) d'une personne, calculé en divisant son poids (en kg) par sa taille (en m) au carré, dépasse 30, cette personne est alors considérée comme obèse. Entre 25 et 30, elle est considérée comme en surpoids.

Le **syndrome dépressif** est mesuré grâce à un questionnaire usuellement utilisé au niveau international détaillant neuf symptômes de la dépression (fatigue, tristesse, trouble de l'appétit ou du sommeil, etc.).

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

### ► Source

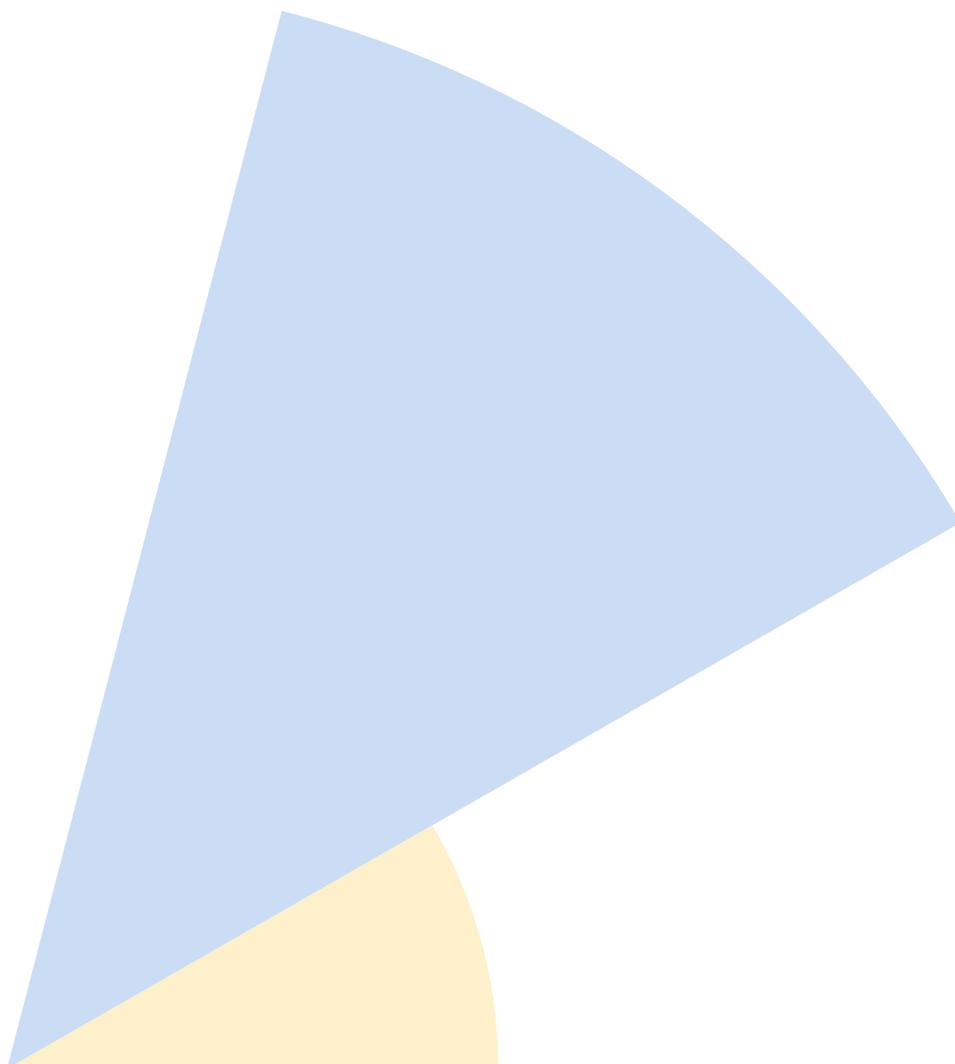
Pour la première fois en 2019, l'enquête Santé européenne a été menée en France métropolitaine et dans les cinq départements et régions d'Outre-mer (« enquête Santé DOM ») avec des échantillons de taille suffisante pour produire des estimations régionales en Outre-mer. Il s'agit de la troisième édition de l'*European Health Interview Survey* (EHIS) pilotée au niveau européen par Eurostat. L'enquête s'adresse aux personnes âgées de 15 ans ou plus.

### ► Pour en savoir plus

- **Floury E., Mekkaoui J., Merceron S., Thibault P.**, « Enquête Santé DOM 2019 - À Mayotte, des syndromes dépressifs deux fois plus fréquents qu'en métropole », *Insee Analyses Mayotte* n° 31, février 2022.
- **Touzet C.**, « Bilan démographique 2020 à Mayotte, premiers éléments sur 2021 - La baisse des naissances se conjugue à la hausse de la mortalité », *Insee Flash Mayotte* n° 124, septembre 2021.
- **Thibault P., Merceron S., Balicchi J.**, « Enquête Santé DOM 2019 - Près de la moitié des habitants de Mayotte ayant eu besoin d'un soin ont dû le reporter ou y renoncer », *Insee Analyses Mayotte* n° 29, juillet 2021.
- **Aboudou A., Arnaud M., Balicchi J., Mazeau F.**, « Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée », *In extenso* n° 9, avril 2021.
- **Leduc A. et al.**, « Premiers résultats de l'enquête Santé européenne (EHIS) 2019 », *Les dossiers de la Drees*, n° 78, avril 2021.
- **Agence régionale de santé de Mayotte**, « Enquête Migration - Famille - Vieillesse - Perception de la parentalité et contraception », *Dossier statistique*, décembre 2020.
- **Touzet C.**, « Bilan démographique 2019 à Mayotte - Les naissances au plus haut comme en 2017 », *Insee Flash Mayotte* n° 108, août 2020.
- **Chaussy C., Genay V., Merceron S.**, « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019.
- **Merceron S., Breton D., Crouzet M., Fabre É., Marie C.-V.**, « La société de Mayotte en pleine mutation - Migrations, natalité et solidarités familiales », *Insee Analyses Mayotte* n° 12, mars 2017.



# Violences et insécurité



# Les femmes bien plus souvent victimes de violences que dans l'Hexagone

Grâce à la première enquête de victimation menée en 2020 à Mayotte, l'ampleur des violences subies, notamment par les femmes, est un peu mieux connue. Ainsi, au cours des deux années précédant l'enquête, 9 % des femmes adultes déclarent avoir subi des violences, physiques ou sexuelles, dans ou à l'extérieur du cercle familial, contre 5 % en France métropolitaine. Ce sont les violences sexuelles, principalement commises par des personnes extérieures au ménage, qui génèrent l'écart le plus fort : 5 % des femmes déclarent en avoir été victimes à Mayotte, soit quatre fois plus que dans l'Hexagone. Les violences physiques relèvent quant à elles principalement du cercle familial, et concernent aussi 5 % des femmes.

Les femmes vivant à Mayotte sont également plus souvent victimes de vols sur la personne que celles résidant dans l'Hexagone, mais beaucoup moins que les hommes de Mayotte. En revanche, les menaces, insultes ou discriminations sont moins fréquentes à Mayotte. Mais lorsqu'une femme est victime de discrimination, celle-ci porte principalement sur ses origines ou sa couleur de peau, alors que dans l'Hexagone, c'est une discrimination de genre qui est plus souvent mentionnée.

Dans un contexte de forte délinquance, avec un niveau de violence élevé, les deux tiers des femmes se sentent en insécurité à Mayotte, dans leur village ou à leur domicile. La moitié d'entre elles renoncent souvent ou de temps en temps à sortir de chez elles pour des raisons de sécurité. Elles invoquent la délinquance comme le problème majeur dans la société actuelle, ainsi que dans leur village.

À Mayotte, l'enquête de victimation menée en 2020 sur le territoire ► **encadré** permet de mesurer l'ampleur des violences physiques ou sexuelles, jusqu'à mal connue. La connaissance précise des violences dont sont victimes les femmes revêt une importance particulière, notamment au regard de l'une des cibles de l'objectif 5 de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU sur le développement durable : l'élimination de la vie publique et de la vie privée de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles.

À Mayotte comme en France métropolitaine, les femmes en sont majoritairement les victimes, plus encore lorsqu'il s'agit de violences sexuelles ou de violences à l'intérieur du ménage. Pour ces violences dites « sensibles », les deux tiers des victimes sont en effet des femmes.

## 9 % des femmes victimes de violences à Mayotte

Au cours des années 2018 ou 2019, 9 % des femmes de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles. Cette part est nettement plus élevée que dans l'Hexagone durant la période 2017-2018 (5 %) ► **figure 1**.

Les violences sexuelles concernent une part bien plus élevée de femmes à Mayotte : 5 % des femmes adultes déclarent en avoir été victimes au moins une fois au cours des deux dernières années, soit quatre fois plus que dans l'Hexagone. Les violences sexuelles

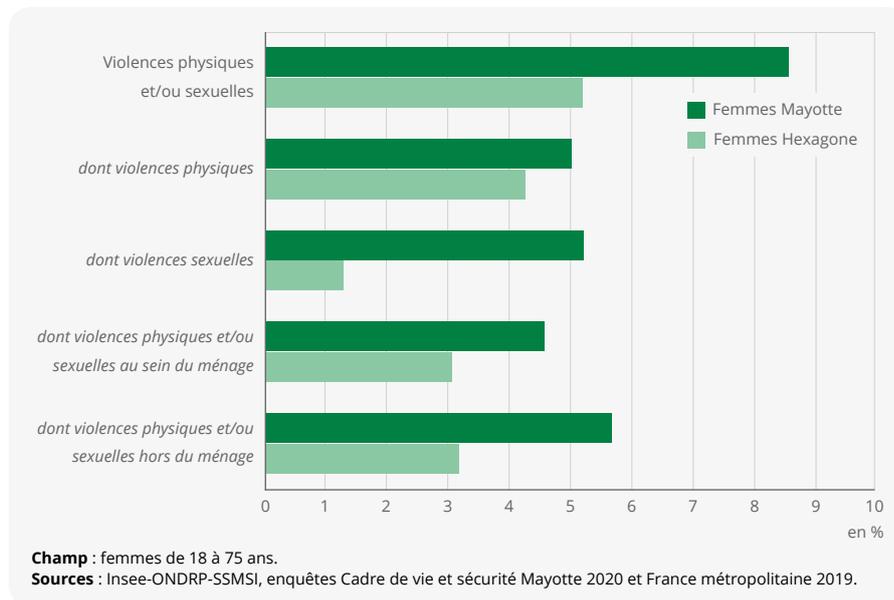
commises par une personne qui ne réside pas dans le logement sont les plus fréquentes (4 % de femmes victimes à Mayotte), mais les violences sexuelles à l'intérieur du ménage sont aussi plus répandues que dans l'Hexagone.

De plus, les actes subis peuvent être multiples. Ainsi, quatre victimes de violences sexuelles en dehors du ménage sur dix déclarent en avoir subi plusieurs au cours des deux dernières années. Plus de la moitié des victimes

déclarent également qu'il s'agissait d'un viol ou d'une tentative de viol, les autres mentionnant des attouchements ou d'autres formes d'agressions sexuelles. Par ailleurs, et en dehors de ces violences sexuelles, 10 % des femmes adultes déclarent que l'on a cherché à les embrasser ou les caresser contre leur volonté, ou avoir subi d'autres gestes déplacés (6 % dans l'Hexagone).

Les femmes vivant à Mayotte subissent également plus souvent des violences

### ► 1. Violences physiques ou sexuelles - Taux de victimation des femmes en 2018-2019 à Mayotte et 2017-2018 dans l'Hexagone



## ► Encadré – Une première enquête de victimation à Mayotte en 2020

La première enquête de victimation auprès des habitants, qui a eu lieu en 2020 à Mayotte, permet d'appréhender sous un jour nouveau le niveau de délinquance, jusque-là mesuré au travers des seules statistiques de crimes et délits enregistrés par la police ou la gendarmerie. Cette enquête vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes durant les deux années précédentes (2018 et 2019). Elle permet également de recueillir leur opinion sur leur cadre de vie et la sécurité. Elle aborde aussi les violences dites « sensibles », qui correspondent aux violences physiques ou sexuelles commises au sein du ménage ou les violences sexuelles en dehors du ménage.

### Violences sensibles : un protocole adapté mais bien plus de refus de réponses que dans l'Hexagone

Les violences commises au sein du ménage ou les violences sexuelles hors ménage font l'objet d'un questionnaire particulier dans cette enquête. La personne répondante, âgée de 18 à 75 ans, est isolée et munie d'un casque. Elle lit ou écoute les questions sur ordinateur (en français ou en shimaoré), et ses réponses ne sont ni entendues ni connues des autres personnes du ménage. Des personnes refusent néanmoins de répondre à ces questions, beaucoup plus fréquemment à Mayotte que dans l'Hexagone. Une partie de ces refus sont le fait de personnes subissant pourtant des violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage.

physiques. En 2018 ou 2019, 5 % d'entre elles déclarent en avoir été victimes (4 % dans l'Hexagone). C'est au sein même du ménage que ces violences sont les plus fréquentes : 4 % des femmes adultes qui ne vivent pas seules en sont victimes à Mayotte, 3 % dans l'Hexagone. Le taux de victimation pour des violences physiques commises par une personne hors ménage est bien plus faible, à un niveau équivalent à celui de l'Hexagone.

### Plus de vols que dans l'Hexagone mais moins d'insultes ou de discrimination

Les femmes à Mayotte subissent également plus de vols sur la personne que dans l'Hexagone : 6 % des femmes de 14 ans ou plus ont été victimes d'un vol avec ou sans violences au cours des deux dernières années, soit deux fois plus que dans l'Hexagone. Ce type de délinquance est particulièrement fréquent à Mayotte, et touche les hommes bien davantage encore : 16 % en ont été victimes. Cet écart pourrait s'expliquer en partie par une propension plus forte des hommes à des activités extérieures, ce qui est un facteur de risque : ils sont plus souvent en emploi, ils pratiquent plus que les femmes des activités de loisir qui les amènent à sortir de chez eux, tandis que les femmes renoncent plus souvent à sortir pour des raisons de sécurité. Dans l'Hexagone, 4 % des personnes ont subi un vol en 2017 ou 2018, autant les femmes que les hommes ► **figure 2**.

En revanche, les personnes qui se déclarent victimes d'insultes ou de menaces sont plus rares à Mayotte. Comme pour les vols, les femmes en sont moins victimes (9 %) que les hommes (13 %). C'est le contraire dans l'Hexagone

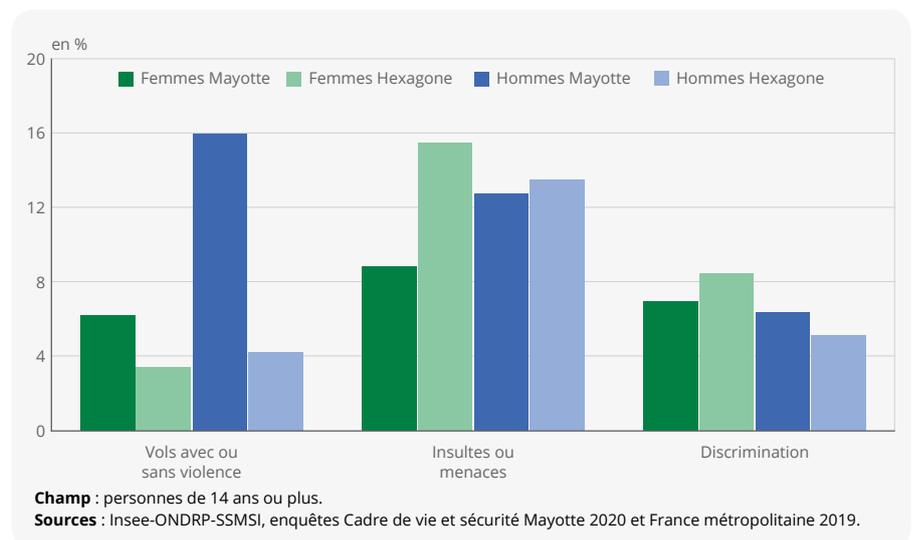
où le taux de victimation est légèrement plus élevé pour les femmes (15 %) que pour les hommes (13 %). Le sentiment de discrimination ou les atteintes discriminatoires (lors de l'accès à un lieu public, la recherche d'un logement, etc.) sont du même ordre que dans l'Hexagone. Ainsi, 7 % des femmes se sont senties discriminées lors des deux années précédentes, contre 8 % dans l'Hexagone. La raison de la discrimination invoquée par les femmes diffère en revanche selon le territoire. En effet, 58 % des femmes victimes à Mayotte considèrent que la discrimination qu'elles ont subie était due à leurs origines (19 % dans l'Hexagone) et 29 % à la couleur de leur peau (14 %). La discrimination de genre n'est quasiment pas citée, alors qu'elle est la première raison invoquée par les femmes discriminées dans l'Hexagone (32 %).

## Les deux tiers des femmes se sentent en insécurité à Mayotte

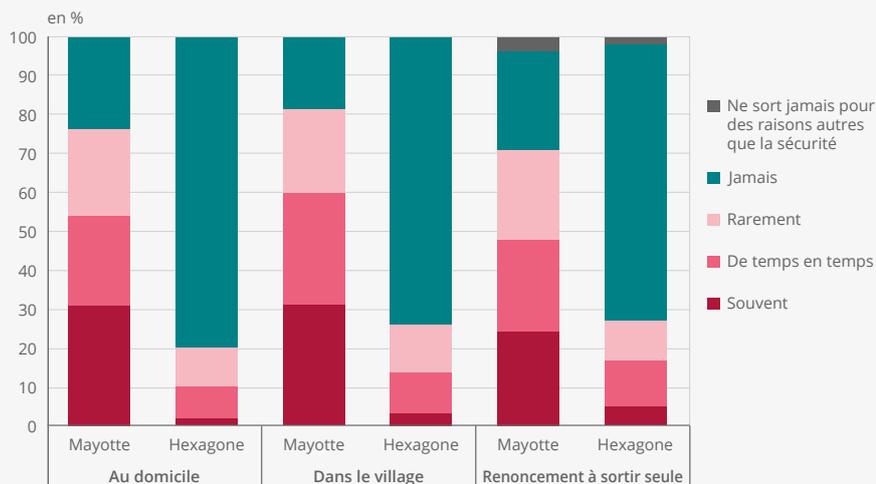
La fréquence des actes de délinquance et de violence à Mayotte engendre un fort sentiment d'insécurité qui pèse davantage encore sur les femmes que sur les hommes. Ainsi, en 2020, 66 % des femmes et 51 % des hommes de 14 ans ou plus se sentent en insécurité, souvent ou de temps en temps, dans leur village ou à leur domicile. Le sentiment d'insécurité est sans commune mesure avec le ressenti dans l'Hexagone, tant pour les femmes (19 %) que pour les hommes (10 %). Le sentiment d'insécurité est maximal pour les femmes de Mayotte qui ont subi un vol (81 %) ou celles victimes d'insultes ou de menaces (86 %). À l'opposé, seules 14 % des femmes ne se sentent jamais en insécurité, contre 68 % des femmes de l'Hexagone. À Mayotte, ces femmes vivent plus souvent dans des villages où les conditions de vie sont un peu plus favorables qu'ailleurs, et sont en moyenne un peu plus âgées que celles qui se sentent en insécurité.

C'est dans le village de résidence, hors du domicile, que le sentiment d'insécurité est le plus fort : 60 % des femmes s'y sentent souvent ou de temps en temps en insécurité. Mais le domicile n'est pas jugé beaucoup plus sûr, 54 % des femmes s'y sentant en insécurité ► **figure 3**. Les cambriolages ou vols sans effraction, qui sont très fréquents à Mayotte et qui ont lieu majoritairement en présence des habitants des lieux, peuvent en partie expliquer l'ampleur du sentiment d'insécurité au domicile. La fragilité de certaines habitations, pouvant faciliter l'intrusion, peut également y contribuer.

## ► 2. Vols, insultes ou menaces, et discrimination - Taux de victimation en 2018-2019 à Mayotte et 2017-2018 dans l'Hexagone



### ► 3. Sentiment d'insécurité au domicile ou dans le village et renoncement à sortir seule des femmes, à Mayotte et dans l'Hexagone



**Lecture** : à Mayotte, 31 % des femmes de 14 ans ou plus se sentent souvent en insécurité à leur domicile.  
**Champ** : femmes de 14 ans ou plus.  
**Sources** : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité Mayotte 2020 et France métropolitaine 2019.

Le sentiment d'insécurité se traduit notamment par la crainte de sortir de chez soi, courante à Mayotte. Ainsi, 48 % des femmes renoncent souvent ou de temps en temps à sortir seules dans la vie courante pour des raisons de sécurité (31 % des hommes), soit trois fois plus que dans l'Hexagone. Le début de soirée et la nuit sont les moments durant lesquels elles manifestent très majoritairement ce comportement d'évitement.

### La délinquance, principale préoccupation des habitantes de Mayotte

Dans la société actuelle comme dans leur village, les femmes et les hommes de Mayotte placent la délinquance en tête des problèmes actuels. Ainsi, 77 % des femmes citent la délinquance parmi les trois problèmes de société les plus préoccupants (68 % des hommes), contre

35 % des femmes de l'Hexagone. Le chômage arrive en deuxième position des préoccupations féminines à Mayotte (33 %), et la vie chère en troisième position (30 %). Dans l'Hexagone, les femmes placent le terrorisme et les attentats en tête des problèmes de société (51 %), la pauvreté en deuxième position (50 %) et le chômage en troisième (44 %) ► **figure 4**.

En ce qui concerne les **problèmes affectant leur village**, les femmes citent également le plus fréquemment la délinquance (78 %), puis le manque d'équipements (sports, loisirs, santé, services - 71 %) et le manque d'animation (66 %).

Au regard d'une majorité de ses habitantes, les villages de Mayotte semblent en effet manquer d'équipements et d'infrastructures.

Parmi les **manques dans le village** les plus fréquemment soulignés, le manque d'activités pour les jeunes, d'équipements sportifs et de lieux d'accueil pour la petite enfance arrivent en tête, cités par plus de 75 % des femmes. En effet certains équipements, comme les plateaux et terrains de jeux extérieurs, sont nettement moins présents à Mayotte :

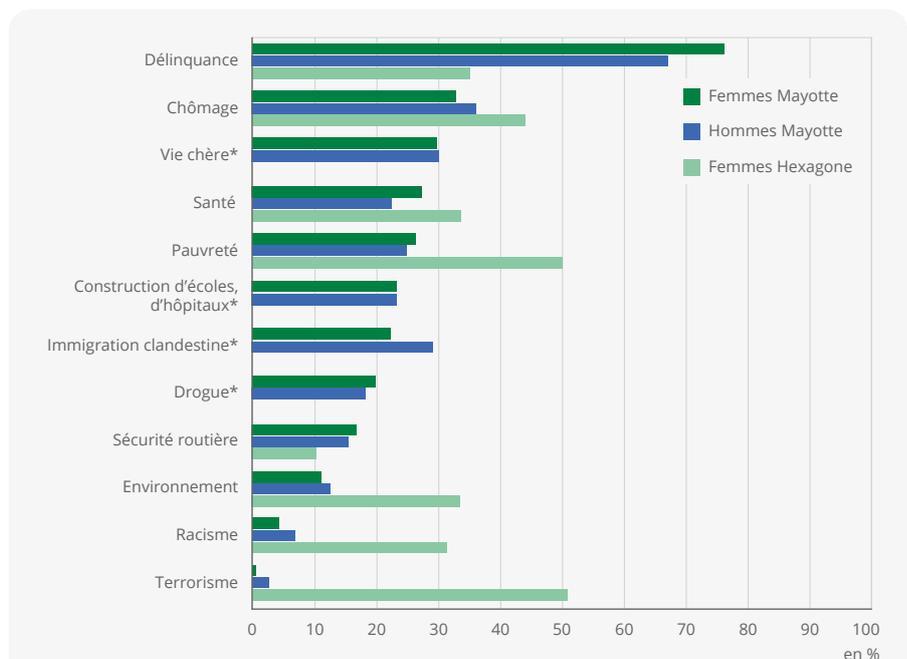
3,5 pour 10 000 jeunes de moins de 30 ans contre 8,8 dans l'Hexagone. Les terrains de grands jeux sont aussi 3 fois moins implantés, les salles multisports, les salles spécialisées ou non spécialisées entre 8 et 10 fois moins, rapportés à la population jeune. La forte croissance démographique

### Des villages peu sûrs et une action de la police jugée insuffisante

L'opinion des habitants de Mayotte sur leur village, sur les **problèmes de société** ou sur l'action des forces de l'ordre, se démarque de celle des résidents de l'Hexagone. Ainsi, 52 % des femmes à Mayotte considèrent que leur village n'est pas vraiment ou pas du tout sûr, contre 15 % des femmes de l'Hexagone au sujet de leur quartier. De même, 53 % des femmes considèrent que leur village est tout à fait ou plutôt loin de tout, contre 19 % dans l'Hexagone. Malgré cela, 68 % des femmes le considère comme étant agréable à vivre, ce qui est toutefois nettement inférieur à l'Hexagone (93 %). L'opinion des femmes de Mayotte est similaire à celle des hommes.

Par ailleurs, 36 % des femmes considèrent la présence de la police ou de la gendarmerie comme insuffisante et 25 % d'entre elles comme inexistante, alors qu'elle serait nécessaire (contre respectivement 17 % et 11 % dans l'Hexagone). De plus, l'action des forces de l'ordre en matière de lutte contre la délinquance dans leur village est jugée peu ou pas efficace par 68 % d'entre elles (20 % dans l'Hexagone).

### ► 4. Problèmes dans la société actuelle les plus fréquemment cités à Mayotte et dans l'Hexagone



\* Ces items ne sont pas proposés dans l'enquête menée en France métropolitaine.  
**Lecture** : 77 % des femmes à Mayotte ont cité la délinquance parmi les trois problèmes les plus préoccupants dans la société actuelle.  
**Champ** : personnes âgées de 14 ans ou plus.  
**Sources** : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité Mayotte 2020 et France métropolitaine 2019.

et la départementalisation récente peuvent expliquer pour partie ces écarts en matière d'équipements. Dans l'Hexagone, les femmes relèvent plus fréquemment un manque relatif aux places de stationnement (40 %), un manque de personnels médicaux (36 %) et un manque de transports en commun (29 %).

**Auteur :**

Claire Grangé (Insee)

► **Source**

L'enquête de victimation « **Cadre de vie et sécurité** » s'est déroulée pour la première fois en 2020 à Mayotte en partenariat avec la direction générale des Outre-mer (DGOM). L'échantillon porte sur 1 043 personnes de 14 ans ou plus répondantes, réduit à 849 personnes de 18 à 75 ans pour le questionnaire sur les violences « sensibles ». Les indicateurs portant sur des sous-populations sont à prendre avec précaution du fait d'intervalles de confiance relativement larges. L'enquête n'ayant pas été menée en 2020 en France métropolitaine, les comparaisons portent sur le millésime 2019 (victimations subies en 2017 et 2018).

► **Définitions**

La liste des items proposés aux personnes interrogées concernant les **problèmes dans le village** est la suivante : bruit, pollution, transports inadaptés, manque d'équipements (sports, loisirs, santé, services, etc.), manque d'animation, environnement dégradé, délinquance, dangers de la circulation, mauvaise réputation. Tous les items pouvaient être retenus par les personnes enquêtées.

La liste des items proposés concernant les **problèmes dans la société actuelle** est la suivante : santé (alimentation, sida, dengue, chikungunya, autres épidémies), environnement (pollution air et sols, qualité de l'eau), terrorisme-attentats, chômage-précarité de l'emploi, délinquance, pauvreté, sécurité routière, racisme-discrimination, immigration clandestine, pouvoir d'achat-vie chère, développement d'infrastructures scolaires et/ou liées à la santé, drogue. Ces quatre derniers items sont propres à l'enquête de Mayotte. Seuls les trois problèmes considérés comme les plus préoccupants pouvaient être retenus par les personnes enquêtées.

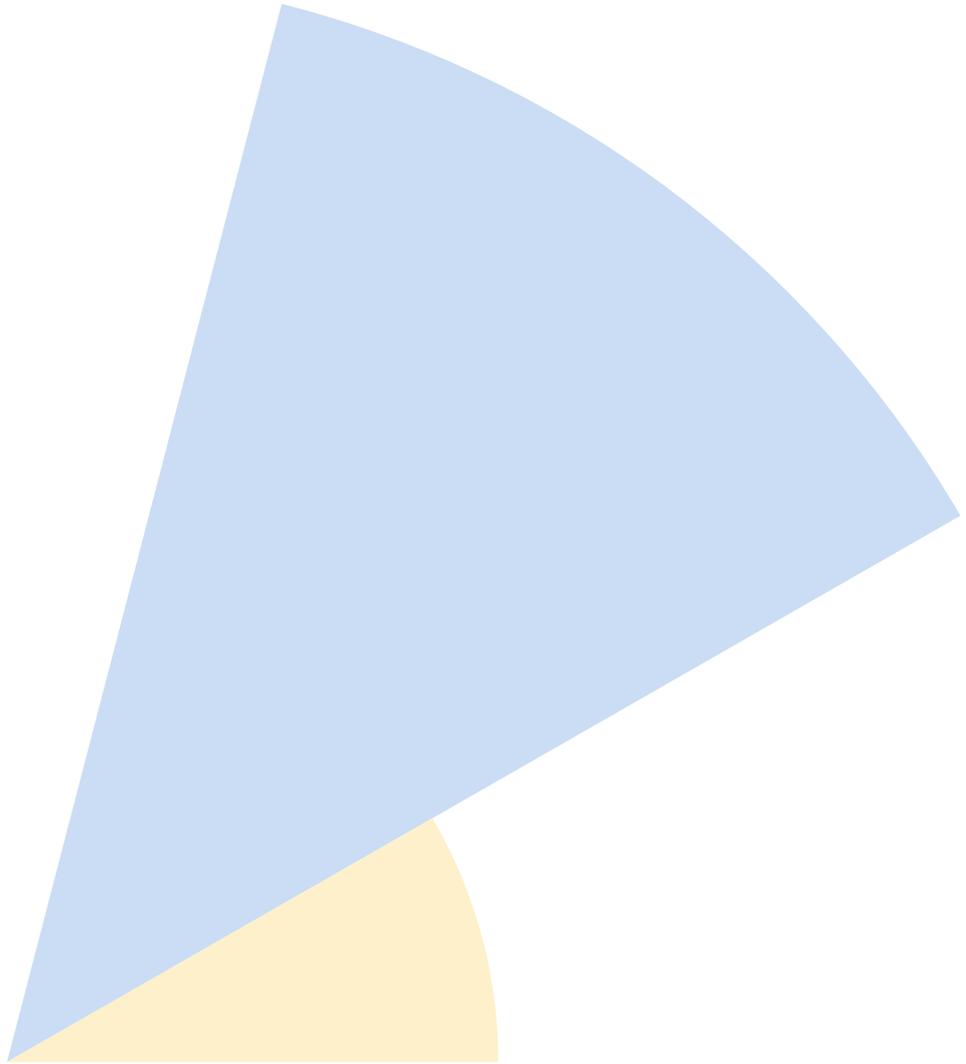
La liste des items proposés aux personnes interrogées concernant les **manques dans le village** est la suivante : activités pour les jeunes ou les enfants, piscine ou complexe sportif, crèche ou autres équipements pour la petite enfance, espaces verts, lieux culturels, médecins - infirmières - dispensaire - autres services médicaux, places de stationnement, lieux de rencontre pour les habitants du quartier ou du village, transports en commun, commerces, école - collège - lycée. Tous les items pouvaient être retenus par la personne enquêtée.

► **Pour en savoir plus**

- **Grangé C.**, « Enquête Cadre de vie et sécurité à Mayotte - Une délinquance hors norme », *Insee Analyses Mayotte* n° 30, novembre 2021.
- **Grangé C.**, « Enquête Cadre de vie et sécurité à Mayotte - Six habitants sur dix se sentent en insécurité », *Insee Flash Mayotte* n° 127, novembre 2021.
- **Service statistique de la sécurité intérieure (SSMSI)**, « Insécurité et délinquance en 2020 : bilan statistique », Hors collection, avril 2021.
- **Thibault P.**, « Des conditions de vie inégales entre villages - Les villages de Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 22, octobre 2019.
- **Cnis**, « La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable », p. 46-49, *Rapport du groupe de travail du Cnis*, juin 2018.
- **Genay V., Merceron S.**, « La population augmente plus rapidement qu'avant - 256 500 habitants à Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 15, décembre 2017.



# Loisirs et culture



# Télévision, danses et chants traditionnels, lectures religieuses : une place importante dans le temps libre des femmes

À Mayotte, les femmes déclarent moins souvent manquer de temps libre que celles vivant en France métropolitaine. Elles privilégient les activités à domicile plutôt qu'en dehors. Si la quasi-totalité des habitant-es de Mayotte déclarent avoir une religion, les femmes y accordent une plus grande importance que les hommes. Ainsi, même si les femmes lisent autant que les hommes, elles sont plus nombreuses à ne lire que les écrits religieux. Les activités culturelles et de loisirs sont très souvent différentes entre femmes et hommes à Mayotte. Ainsi, les pratiques traditionnelles comme le debaa et le m'biwi sont exercées quasi exclusivement par les femmes. Elles regardent aussi davantage la télévision que les hommes. À l'inverse, ces derniers écoutent davantage la radio que les femmes et se connectent plus à internet.

Les femmes résidant à Mayotte déclarent moins fréquemment manquer de temps libre au cours de la semaine pour leurs loisirs que celles vivant en France métropolitaine (50 % contre 70 %)

► **figure 1.** Ce constat est similaire pour les hommes : 54 % à Mayotte, contre 70 % dans l'Hexagone.

Les femmes en âge de travailler occupent en effet bien plus rarement un emploi à Mayotte (27 % en 2019) que dans l'Hexagone (62 %). Or, les personnes exerçant une activité professionnelle manquent plus souvent de temps libre. L'impact du statut professionnel est cependant moins important à Mayotte. Ainsi, 54 % des femmes en emploi ou en études à Mayotte déclarent manquer de temps, soit seulement 9 points de plus que les autres femmes ; dans l'Hexagone, cet écart s'élève à 34 points (85 % contre 51 %). La présence d'enfants dans le ménage réduit le temps disponible, mais plus modérément à Mayotte : 52 % des femmes vivant avec au moins un enfant déclarent manquer de temps libre à Mayotte contre 48 % des autres, soit un écart de 4 points ; cet écart s'élève à 17 points dans l'Hexagone. La part de femmes vivant avec au moins un de leurs enfants est plus élevée à Mayotte (46 %) que dans l'Hexagone (26 %).

## Durant leur temps libre, les femmes sortent moins souvent que les hommes

Pour se divertir, les femmes vivant à Mayotte pratiquent plutôt des activités pouvant être effectuées à la maison. Seules 44 % d'entre elles s'orientent vers des activités les amenant à sortir de leur domicile contre 59 % des hommes ; la sphère domestique

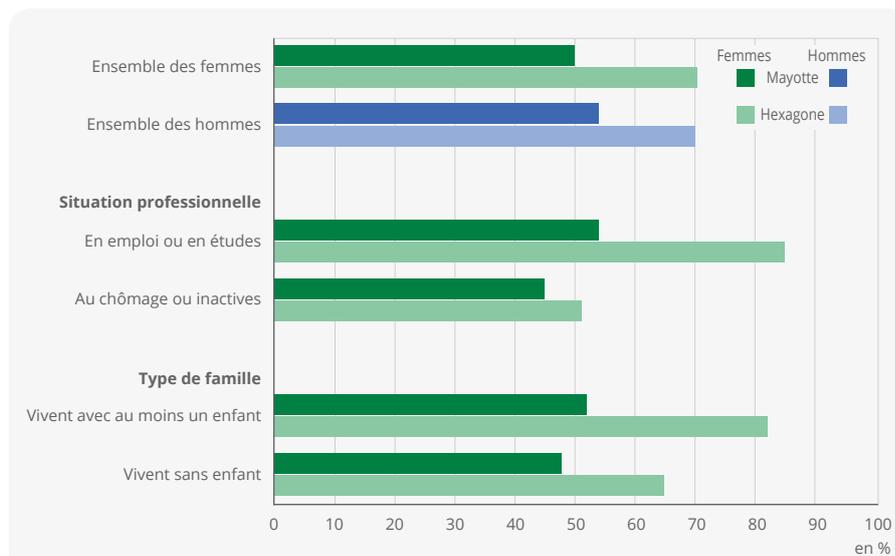
est traditionnellement dévolue à la femme dans les sociétés de l'archipel des Comores et de Mayotte. La moindre propension des femmes à pratiquer des activités extérieures peut également provenir de la plus forte insécurité qu'elles ressentent : 66 % d'entre elles se sentent en insécurité dans leur village ou leur quartier contre 51 % des hommes [Grangé, 2021]. De surcroît, 48 % des femmes renoncent parfois ou souvent à sortir seules pour des raisons de sécurité contre 31 % des hommes. De plus, les femmes sont moins souvent en emploi et sont donc moins souvent amenées à sortir de chez elles : cela peut les conduire à davantage rester à leur domicile pour leurs loisirs.

## La religion occupe une place importante, encore plus pour les femmes

Les habitantes de Mayotte déclarent très souvent avoir une religion (97 %), quelle que soit la génération. C'est bien plus que dans l'Hexagone (62 %), où les jeunes générations déclarent moins souvent que les plus âgées avoir une religion : c'est le cas de seulement 59 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans y résidant contre 79 % de celles de 60 ans ou plus.

La religion a une grande importance à Mayotte, et plus souvent pour les femmes que pour les hommes (77 % et 71 %). Dans l'Hexagone, seules 15 % des femmes et

► 1. Part de personnes déclarant manquer de temps selon la situation professionnelle et le type de famille



Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Deps-doc/ministère de la Culture, enquêtes sur les Pratiques culturelles en France métropolitaine (2018) et à Mayotte (2019).

10 % des hommes accordent une grande importance à la religion.

### Femmes et hommes lisent autant, mais des genres littéraires différents

Les femmes et les hommes lisent dans des proportions similaires à Mayotte (55 % et 52 %), tandis que dans l'Hexagone et à La Réunion, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à lire des livres. Dans l'Hexagone où la part de lecteurs est plus élevée qu'à Mayotte, 77 % des femmes lisent contre 62 % des hommes. À La Réunion, où la lecture est moins répandue qu'à Mayotte, 48 % des femmes lisent contre 36 % des hommes. Les livres religieux sont le type de livre le plus lu à Mayotte, que ce soit par les hommes ou les femmes : la moitié des lecteurs et lectrices lisent des livres religieux et éventuellement d'autres types de livres. Toutefois, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne lire que des livres religieux : c'est le cas de 41 % des lectrices contre 30 % des lecteurs, en lien avec la plus grande importance que les femmes accordent à la religion et avec leur moins grande maîtrise de la langue française. Les autres genres littéraires sont globalement aussi répandus parmi les lecteurs masculins et féminins, à l'exception des romans sentimentaux et de la poésie dont le lectorat est plus féminisé.

### Le debaa et le m'biwi quasi exclusivement féminins, le shigoma se féminise chez les jeunes

Les pratiques traditionnelles mêlant chant, danse et musique sont genrées à Mayotte : le debaa et le m'biwi sont quasi exclusivement féminins avec respectivement 21 % et 16 % des femmes qui les ont pratiqués au cours de leur vie. À l'inverse, le shigoma est plutôt masculin : cette pratique concerne 12 % des hommes et 4 % des femmes.

Le shigoma tend cependant à se féminiser au fil des générations : cette pratique augmente chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans et diminue chez les jeunes hommes ► **figure 2**. En revanche, le debaa reste quasi exclusivement féminin, quelle que soit la génération.

D'une manière plus générale, les femmes pratiquent davantage la danse et la musique que les hommes. Au total, 29 % des femmes et 16 % des hommes ont pratiqué la danse au cours de leur vie à Mayotte, dont la moitié au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Cette pratique est plus fréquente que dans l'Hexagone où elle est également davantage le fait des femmes. Au cours de leur vie, 14 % des femmes et 9 % des hommes à Mayotte

ont joué d'un instrument de musique. Dans l'Hexagone, cette pratique est plus répandue et concerne plus les hommes que les femmes (25 % contre 20 %). Le type d'instrument joué diffère également selon le genre, les femmes habitant Mayotte se tournant plutôt vers les instruments à percussion (bendré, jenbe, tam-tam, bendir), alors que les hommes jouent d'instruments plus diversifiés : percussion avec le bendré et le bendir mais aussi la guitare et l'ordinateur. Dans l'Hexagone, les instruments pratiqués sont différents selon le genre : les femmes jouent davantage du piano et les hommes de la guitare.

### Les femmes regardent davantage la télévision que les hommes mais écoutent moins la radio

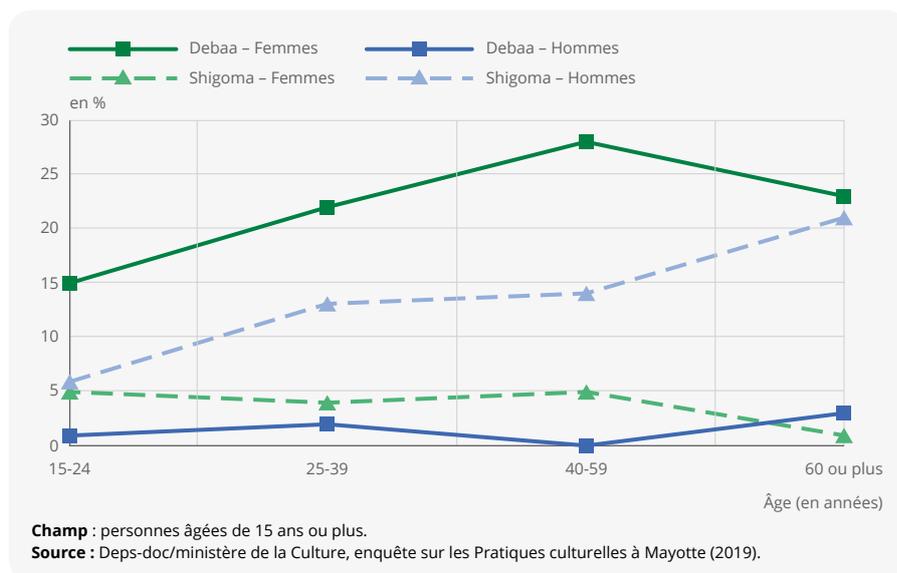
La consommation de télévision est bien moindre à Mayotte. Les ménages de Mayotte

possèdent moins fréquemment un téléviseur (83 %) que ceux de l'Hexagone (95 %), du fait notamment de l'absence d'électricité pour un ménage sur dix. Mais à Mayotte comme ailleurs en France, les femmes regardent davantage la télévision quotidiennement : c'est le cas de 59 % d'entre elles contre 48 % des hommes (respectivement 80 % et 76 % dans l'Hexagone) ► **figure 3**. La durée d'utilisation de la télévision est aussi deux fois moindre à Mayotte : 8 heures en moyenne par semaine contre 19 heures dans l'Hexagone.

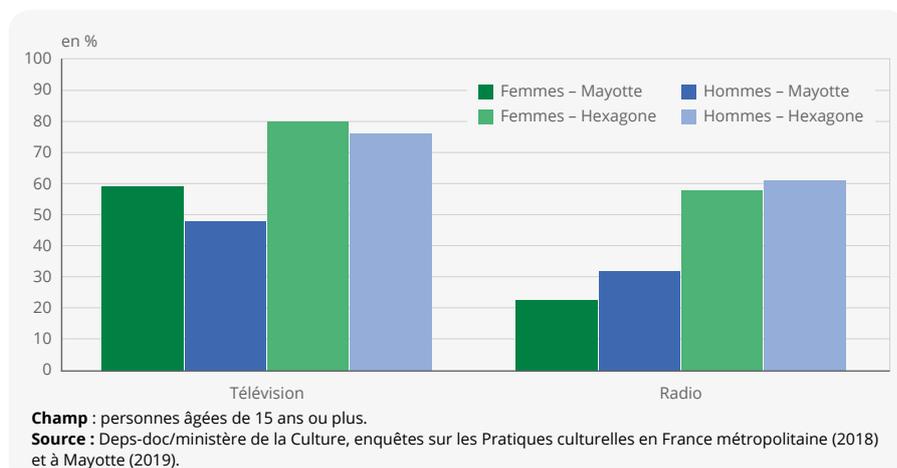
Si les programmes d'information et les films sont regardés autant par les femmes que par les hommes à Mayotte, les femmes sont nombreuses à regarder les telenovelas ou les séries indiennes alors que les hommes se tournent davantage vers les émissions sportives.

À Mayotte, 64 % des femmes regardent une série au moins une fois par mois,

### ► 2. Part de personnes qui pratiquent le debaa ou le shigoma selon le genre et la génération à Mayotte



### ► 3. Part de personnes qui regardent la télévision ou écoutent la radio quotidiennement



que ce soit à la télévision ou sur un autre support, contre 38 % des hommes. Dans l'Hexagone, les séries sont plus fréquemment regardées et l'écart plus réduit entre femmes (82 %) et hommes (75 %). À Mayotte, les femmes regardent essentiellement des telenovelas ou des séries indiennes, des séries africaines et des séries sentimentales, alors que les hommes diversifient les styles avec également de l'action, des séries policières ou thriller, des séries comiques ou d'aventures. Dans l'Hexagone, les différences relatives au style de séries regardées sont moins marquées entre femmes et hommes.

Les hommes écoutent davantage la radio que les femmes (32 % d'écoute quotidienne contre 23 %). C'est moins qu'au niveau national où 61 % des hommes et 58 % des femmes l'écoutent quotidiennement. La durée d'écoute s'élève à 5 heures en moyenne par semaine pour les femmes vivant à Mayotte ; elle est inférieure à celle des hommes (7 heures) ainsi qu'à celle des femmes et hommes résidant dans l'Hexagone, qui l'écoutent en moyenne 10 heures par semaine.

### Les femmes utilisent moins l'internet et les réseaux sociaux

À Mayotte, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à se connecter à l'internet au moins une fois par mois (52 % contre 61 %). Cette pratique est moins fréquente que dans l'Hexagone où hommes et femmes sont tout aussi nombreux à s'y connecter (respectivement 85 % et 84 %). L'usage d'internet s'accroît progressivement au fil des générations à Mayotte, tandis que dans l'Hexagone, seuls les plus de 60 ans sont peu connectés. En effet, seules les plus jeunes générations ont été familiarisées avec ces technologies dès l'enfance, notamment du fait de l'arrivée tardive d'internet sur l'île (le câble LION 2 permettant les connexions haut débit pour le Nord de l'île a été opérationnel en 2012). L'usage d'internet est également rendu plus facile pour les jeunes par leur scolarisation. À Mayotte, c'est surtout entre 25 et 59 ans que les femmes sont moins nombreuses à se connecter que les hommes. Rares sont les habitant-es de Mayotte de 60 ans ou plus qui surfent sur la toile, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Chez les 15-24 ans, les pratiques tendent à la fois à s'harmoniser entre hommes et femmes et à se rapprocher de celles des jeunes vivant dans l'Hexagone, avec 78 % de jeunes femmes qui s'y connectent au moins une fois par mois à Mayotte contre 86 % des jeunes hommes.

Les femmes sont également moins nombreuses (50 %) que les hommes (60 %) à utiliser les réseaux sociaux à Mayotte, l'écart entre hommes et femmes étant faible dans l'Hexagone. Mais quel que soit le territoire, l'utilisation des réseaux sociaux s'accroît au fil des générations. Les femmes en sont moins utilisatrices que les hommes entre 25 et 59 ans ; il en va de même pour internet.

### Cuisine et couture pour les femmes, jeux de cartes ou de société, bricolage et jardinage pour les hommes

À Mayotte comme dans l'Hexagone, la couture, le tricot ou la broderie sont des activités plutôt féminines : ces activités concernent 26 % des femmes de Mayotte contre 5 % des hommes ► **figure 4**. À mesure qu'elles avancent en âge, la pratique augmente jusqu'à 60 ans puis diminue, alors qu'elle reste croissante même après 60 ans dans l'Hexagone.

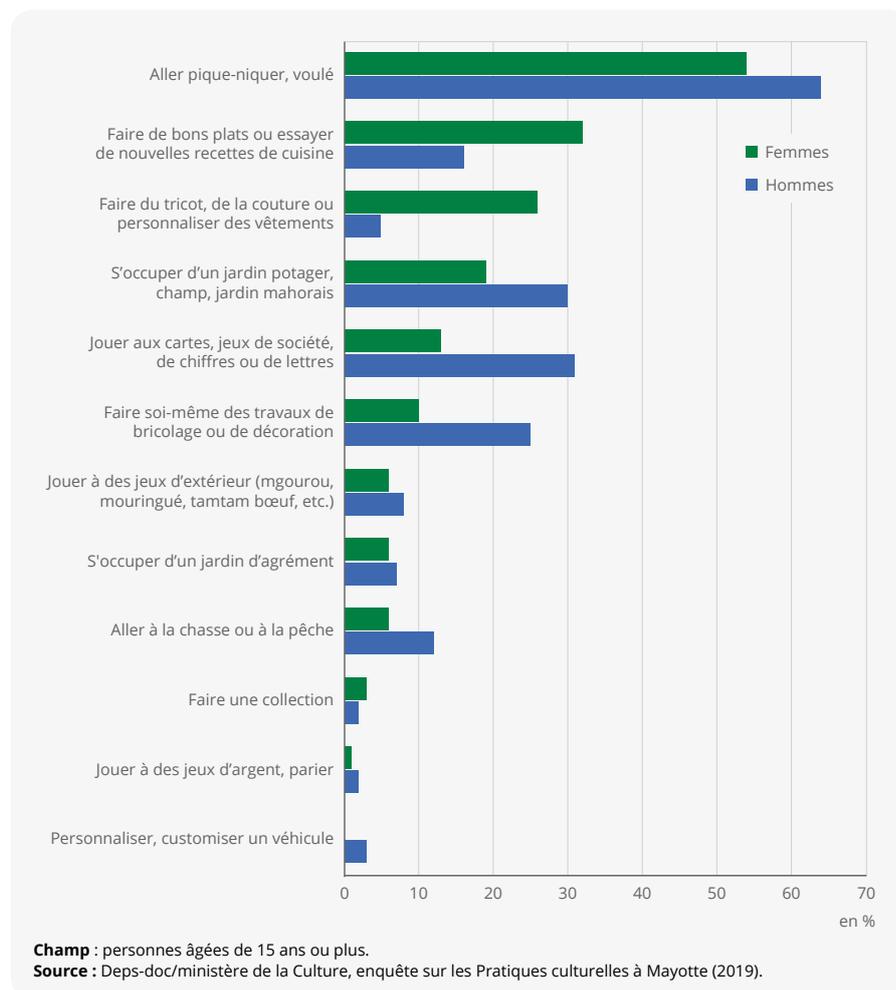
La cuisine, vue comme un loisir créatif (« faire de bons plats ou essayer de nouvelles recettes de cuisine »), est également une activité davantage

féminine que masculine : 32 % des femmes déclarent l'avoir fait au cours de l'année, contre 16 % des hommes. La popularité de cette activité est plus forte dans les jeunes générations. Elle est bien moins répandue que dans l'Hexagone où 68 % des femmes et 40 % des hommes s'y essaient et où cette activité est plus répandue parmi les 25-59 ans.

Le pique-nique est une activité partagée par 59 % des habitants de Mayotte. Moins de femmes (54 %) que d'hommes (64 %) pique-niquent en raison, pour partie, de leur préférence pour les activités à domicile. Pique-niquer est une activité qui rassemble toutes les tranches d'âge exceptées les plus âgées : seules 22 % des femmes de 60 ans ou plus ont pique-niqué au cours de l'année.

Par ailleurs, les femmes vivant à Mayotte jouent peu aux cartes, aux jeux de société, de chiffres ou de lettres (13 %) comparativement aux hommes (31 %). Elles sont également moins nombreuses à effectuer des travaux de bricolage ou de décoration (10 % contre 25 % des hommes) ou à s'occuper d'un potager (19 % contre 30 %).

### ► 4. Part de personnes qui pratiquent des activités de loisirs à Mayotte



Rares sont les femmes qui ont réalisé des montages audio ou vidéo : seulement 4 % d'entre elles au cours de l'année contre 9 % des hommes.

La pratique du théâtre (théâtre de rue, mises en scène au cours des fêtes de village, lecture de contes : halé halélé), plus répandue que dans l'Hexagone, concerne autant les hommes que les femmes à Mayotte (6 % contre 1 % dans l'Hexagone). Assister à un spectacle vivant n'est pas rare

à Mayotte (19 % des habitants y ont assisté au cours de l'année), mais il s'agit rarement d'une pièce de théâtre (seulement 2 % des habitants).

À Mayotte comme dans l'Hexagone, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à jouer aux jeux vidéo : 30 % des femmes de Mayotte y jouent contre 38 % des hommes. La pratique des jeux vidéo est plus populaire dans l'Hexagone (39 % des femmes et 49 % des hommes).

Ce loisir plaît surtout aux jeunes : 50 % des habitantes de Mayotte âgées de 15 à 24 ans y jouent contre 4 % des habitantes de 60 ans ou plus. À Mayotte, le cadre de la pratique diffère selon le genre : les femmes jouant aux jeux vidéo, y compris sur leur téléphone, le font plus souvent seules (82 % contre 72 % des hommes) qu'avec des amis (9 % contre 23 %).

#### Auteur :

Marylise Dehon (Insee)

#### ► Source

En 2018, le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps-doc) a étendu la sixième édition de l'enquête sur les pratiques culturelles aux territoires ultramarins. Cette enquête constitue, depuis sa première édition en 1973, le principal instrument de suivi des comportements culturels en France. Elle sert de référence à de nombreuses enquêtes thématiques, monographiques ou territoriales et fait régulièrement l'objet de travaux universitaires. Avec l'extension du champ de l'enquête aux territoires ultramarins, l'édition 2018 est la première à fournir une analyse des pratiques culturelles dans ces territoires et à offrir la possibilité d'analyses régionalisées. Cette enquête a été menée en face-à-face à Mayotte auprès d'un échantillon de plus de 1 200 personnes âgées de 15 ans ou plus, entre octobre 2019 et décembre 2019 en français, shimaoré ou kibushi. Les résultats portent donc sur les pratiques culturelles des habitants et habitantes de Mayotte avant la pandémie de la Covid-19.

#### ► Pour en savoir plus

- **Dehon M., Louguet A.**, « Enquête pratiques culturelles - Mayotte, un territoire riche de ses langues et de ses traditions », *Insee Analyses Mayotte* n° 33, juillet 2022.
- **Dehon M., Louguet A.**, « Entre langue créole, musiques des Mascareignes et influence internationale », *Insee Analyses La Réunion* n° 70, juillet 2022.
- **Grangé C.**, « Enquête Cadre de vie et sécurité à Mayotte - Six habitants sur dix se sentent en insécurité », *Insee Flash Mayotte* n° 127, novembre 2021.
- **Lombardo P., Wolff L.**, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Culture études* n° 2020-2, ministère de la Culture, juillet 2020.
- **Bertuzz E., Chatrefou L.**, « Au cœur du debaa - Un chant soufi dansé par les femmes », *Les patrimoines cachés* n° 4, direction des Affaires culturelles de Mayotte, août 2015.





# Les femmes à Mayotte

## Une situation souvent précaire, mais des progrès en matière de formation et d'emploi

Insee Dossier Mayotte

n° 3

Juillet 2022

À Mayotte, les mères isolées sont nombreuses, et plus de neuf sur dix d'entre elles vivent dans une grande précarité.

Les jeunes femmes nées à Mayotte rattrapent leur retard en matière de scolarisation : leur niveau de formation est plus élevé que celui de leurs aînées, et elles sont désormais plus diplômées que les jeunes hommes natifs. Mais ce n'est pas le cas des jeunes femmes nées à l'étranger, encore peu diplômées. Malgré des progrès notables, les femmes accèdent encore peu à l'emploi : en 2019, seules 27 % de celles de 15 à 64 ans en ont un. Ce taux d'emploi est deux fois plus faible que celui des femmes vivant dans l'Hexagone, et 1,5 fois plus faible que celui des hommes résidant à Mayotte. Avec 4,6 enfants par femme en 2019, la fécondité est à Mayotte la plus élevée de France. La santé des femmes est fragile, avec un faible accès aux soins et très peu d'activité physique régulière.

Les violences qu'elles subissent sont presque deux fois plus fréquentes que dans l'Hexagone, et les deux tiers des habitantes éprouvent un sentiment d'insécurité à leur domicile ou dans leur village.

La danse et le chant, au travers du debaa ou du m'biwi, occupent une place importante dans les activités culturelles des femmes vivant à Mayotte.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN : en cours (version imprimée)  
ISSN : en cours (version en ligne)  
REF. Insee Dossier  
Mayotte n° 3  
Juillet 2022